

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems,

Contenant aussi quelques nouvelles de Litterature & autres Remarques curieuses.

SEPTEMBRE 1711.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. XI.

AVIS DU LIBRAIRE.

CE Journal, que nous donnons au Public tous les mois depuis celui de Juillet 1704. est reçu si favorablement dans toutes les parties de l'Europe, qu'il n'y a presque point de Curieux qui ne veüillent avoir cet Ouvrage manſal, complet, & ne le conſiderent très-utile à l'hiſtoire du tems; pour répondre à leur emprefſement je me tiens fourni de corps complets, & de mois ſéparés dudit Journal, afin que ces Curieux ſoient ſervis auſſi-tôt qu'ils le ſouhaiteront. Mais l'Auteur continue d'avertir qu'il ne recevra pas les Memoires & Pièces concernant les interêts particuliers, ou ceux de leurs amis, pour inſerer dans ce Journal, à moins qu'ils ne les affranchiſſent: On les averti même qu'ils ſeront toujours rejettez ou laiſſez en rebut, avec d'autant plus de juſtice que le public prend peu de part aux affaires des particuliers, les generales rempliſſent mieux ſon attente; mais quand ce ſeront des pièces intereſſantes & curieuſes, dont le Public eſt bien aïſe d'en avoir la connoiſſance, on prie de les adreſſer au Libraire, ou à l'Auteur, qui en fera l'uſage qu'elles meriteront.

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,
Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Septembre 1711.

A R T I C L E I.

*Qui renferme ce qui s'est passé de considéra-
ble en ESPAGNE & en PORTU-
GAL depuis le mois dernier.*

I.

ON a traduit en François un Manifeste Espagnol, que Mr. le Duc de Noailles fit répandre dans la Catalogne il y a quelques mois: quoique la pièce soit un peu de vieille datte, elle ne laisse pas d'avoir un air de nouveauté pour ceux qui ne l'ont pas encore vûë; la voici dans son entier.

NOUS Don Adrian Maurice Duc de Noailles, Pair de France &c. Les peuples de Catalogne ont bien pû reconnoître par les événemens, la verité & la sincerité des avis que nous leur avons donné, avant de commencer le siège de Gironne, par rapport aux affaires qui leur étoient de la plus grande importance: voulant encore continuer d'encourager ceux d'entr'eux qui ont de bons sentimens, dans le tems que nous employons la force des armes, pour reduire &

*Manifeste
ou Déclara-
tion de Mr.
le Duc de
Noailles
aux Cata-
lans.*

châtier les obstinez, qui ne voudront pas se rendre à la raison. Nous nous croyons obligez de leur repeter une partie de ce que nous leur exposâmes dans nôtre premier Manifeste, donné à Perpignan le 14. Novembre dernier, leur faisant remarquer, que depuis le fatal pas qu'ils ont fait, toutes les idées dont leur esprit s'étoit rempli, se sont évanouies.

On leur faisoit entendre que Madrid n'attendoit plus que le signal, pour suivre le même parti; que toute la Castille étoit dans la même disposition, n'oubliant rien de ce qui pouvoit intimider les peuples, leur pronostiquant, que l'union de la France avec l'Espagne entraîneroit avec elle l'entiere abolition de leurs privileges & Constitutions. On n'a rien épargné pour donner les mêmes craintes au Clergé & aux Religieux, en leur disant, qu'ils devoient s'attendre à un changement général de leurs usages & de leur ancienne façon de vivre.

On a voulu leur persuader, que la France n'étoit point en état de secourir le Roi Catholique, ni de les obliger par la force à rentrer dans leur devoir: enfin on n'a rien oublié de ce qui pouvoit abuser leur facile crédulité.

Il semble qu'en tout cela il y ait eu une espece de sortilege & d'enchantement, pour les aveugler au milieu de leurs plus grands malheurs. De quels expediens ne s'est-on point servi pour les animer, pendant que la malheureuse Catalogne est devenuë la triste victime de ses propres défenseurs & des troupes étrangères? on a vû que ces hommes si zélés pour la conservation d'un privilege, se sont trouvez exposez à la fureur de leurs
propres

des Princes &c. Septemb. 1711. 161
propres foldats. On a tâché de les consoler en leur annonçant la prise de quelque Place en Flandres: que les Mécontents d'Hongrie étoient mis en déroute, & que le Czard avoit gagné une nouvelle Bataille sur le Roi de Suede. Quand il est arrivé quelques recrues pour les Regimens étrangers qui sont dans le païs, cela a paru sur le papier comme une Armée de 20. mille hommes qui venoit à leur secours.

Dépuis que Sa Majesté Catholique a gagné deux Victoires complètes * sur ses ennemis, & pendant que l'importante Place de Gironne étoit investie, que n'a-t'on pas fait pour les empêcher de le croire? on a imprimé des Relations qui marquoient que tous les Castillans avoient été passez au fil de l'épée, sur lesquelles on fit des feux de joye dans Barcelonne, à Vienne, à Milan, à Naples, à Bruxelles & en Hollande: on a fait de pareilles réjouissances du succès de la journée de Villaviciosa, quoique l'Armée des Alliez y eut été taillée en pièces, ou mise dans une totale déroute: on feroit un volume de tous les artifices & stratagemes dont on s'est servi depuis cinq ans, pour engager les Catalans à contribuer aux dépenses d'une guerre, dans laquelle on a eu moins d'attention aux intérêts des Princes, qu'à ceux des particuliers, qui se servent de cette occasion pour arriver à leurs fins.

Mais enfin les tenebres se dissipent, & le reme lui-même a découvert tous les artifices & les tromperies. La maniere dont les ennemis ont été reçus & traitez en Castille, doit leur ôter l'envie d'y retourner, & en-

L 3

core

* *Brihuega & Villaviciosa.*

core plus l'esperance de la reduire. Les Catalans n'ignorent pas les glorieux progres des Armes Royales de Sa Majesté Catholique sous le Commandement du fameux Prince de Vendôme. De ce siècle d'or qui avoit été promis à la Catalogne, personne ne s'en est ressenti que ceux qui se sont servi de ces troubles pour s'enrichir, laissant les peuples enlevés dans la désolation, & sous les horreurs de la guerre.

Le Roi Très-Chrétien, qui depuis onze ans soutient seul la guerre contre toute l'Europe pour la défense des justes droits du Roi Catholique son petit fils, a fait connoître aux Catalans par la prise de la plus forte de leurs Places, au milieu des rigueurs de l'hiver, combien sa puissance est formidable dans tous les tems; mais en même tems il veut bien leur donner des esperances de sa Royale protection auprès du Roi Catholique, dès qu'ils voudront y recourir, puis qu'il n'employe qu'avec peine la force de ses Armes, pour châtier un peuple, sur qui il a répandu autrefois tant de bienfaits, & qu'il a honoré de sa protection: conservant pourtant toujours dans son cœur un désir sincere de leur en donner de nouvelles marques, jusqu'à se rendre garant envers eux pour le Roi Catholique, d'une amnistie, sitôt qu'ils se seront rendus dignes de la recevoir.

La fortune les a donc mieux traités qu'ils ne devoient esperer, après les avantages glorieux que l'on vient de remporter, puisqu'il ne dépend que d'eux de terminer tous leurs malheurs. Le Roi Catholique étant à present Maître de toutes les Places de Catalogne, (à l'exception de Barcelonne & Tarra-

genc,

des Princes &c. Septemb. 1711. 163
gone, qui se trouvent exposées au déplorable sort de se voir à tout moment détruites par leurs propres *Infans*,) est en état d'exercer la clemence comme le châtement.

Que doivent donc faire ceux qui malheureusement & en aveugles, se sont laissez entraîner dans le mauvais parti, sinon de s'en retirer le plutôt qu'il leur sera possible? Et comme les premières étincelles de ce feu dévorant de la révolution, qui a causé tant de disgrâces à la Province, se sont allumées dans les montagnes, par le souffle de huit ou dix personnes, dont le caractère & la qualité ne sont que trop connus; qui en cela ont eu moins en vûe les intérêts de l'Archiduc que les leurs propres: les Habitans de ces montagnes, & en particulier ceux de la plaine de Vich, doivent donc se soumettre les premiers, puis qu'ils ont été les premiers à s'écarter de leurs devoirs, & tâcher par là de se faire un mérite auprès de Sa M. C. pour éviter les rigueurs de la force.

Toutes les espérances que les Catalans avoient conçûes, sont évanouies; tous les prétextes ont cessé, & il ne dépend que d'eux d'être pleinement instruits de la situation de leurs affaires. Nous n'ignorons pas qu'il y a parmi eux des gens qui ont des intentions droites; il seroit fâcheux de les confondre avec les criminels, & si nous sommes obligez de nous servir de la rigueur, (ce qui sera toujours bien malgré nous,) nous les avertissons que ce sera plutôt qu'ils ne pensent, s'ils ne prennent des mesures convenables aux serieuses reflexions qu'ils doivent faire dans ces conjonctures, sur l'intérêt général de la Province; c'est à quoi nous les exhortons pour la dernière fois, après quoi ils

n'auront qu'à se prendre à eux-mêmes des maux qu'ils souffriront, & qui sont les suites inévitables de la guerre. Donné à Gironne le 12. Février 1711. &c.

*Obstacles
pour l'exé-
cution de
ce Manife-
ste.*

II. Ce Manifeste ne produisit pas tout l'effet qu'on avoit lieu d'en attendre, soit que le cœur ulcéré des Catalans, qui avoient pris les armes contre leur Roi, (dans la seule vûë de s'enrichir dans la misere publique, que la rebellion entraîne ordinairement après elle,) ne leur permit pas d'accepter & de faire usage des remedes qu'on proposoit à leur guerison; soit parce que les differens secours venus à Barcelonne cette Campagne, tant d'Angleterre, de Portugal, de Lombardie, que de Naples, ayans rétabli l'Armée des Alliez en Catalogne, ils se sont trouvez en état de nourrir la guerre en ce pais-là, moins dans l'esperance de subjuguier l'Espagne, que par l'avantage qu'ils ont esperé de tirer en Flandres, par le moyen de cette diversion.

*Brihuega
est gratifiée
& recom-
pensée par le
Roi.*

III. Le Roi d'Espagne très-satisfait de la fidelité des Bourgeois de Brihuega, & voulant les indemniser des pertes qu'ils souffrirent pendant que Sa Majesté Catholique fut obligée d'assiéger cette Ville, lors que le Général Stanhope s'y enferma avec toutes les troupes Angloises; * Elle l'a exemptée du payement de toute sorte de droits pendant quatre ans, & l'a déchargée de tous les arrerages qu'elle pouvoit devoir: de plus Sa M. l'a gratifiée d'un marché franc toutes les semaines, & d'une foire

* Voyez Tome XIV. page 97.

des Princes &c. Septemb. 1711. 165
foire franche de trois jours chaque année,
qui commencera le 14. Septembre 1711.

IV. Le Comte de Staremberg pour se
mettre un peu plus au large en Catalogne,
forma le dessein au mois de Juin dernier,
de rallumer la guerre dans le Royaume de
Valence, pour y attirer l'attention de Mr.
de Vendôme, & une partie de l'Armée
Espagnolle: ce dessein étoit concerté avec
les Cours de Londres & de Lisbonne. Mr.
de Staremberg envoya des Emissaires dans
le Royaume de Valence, qui reveillerent
l'affoupissement de quelques Miquelets &
Bandits de ce pais-là: insensiblement il y
en eût 8. à 900. qui se dévoüerent à ses
volontez; il leur envoya de Barcelonne
250. Catalans avec beaucoup d'Officiers:
le Vice-Amiral Anglois Walker, venant
de Lisbonne avec une Escadre, sur laquel-
le il y avoit près de 2000. hommes, pa-
rut au mois de Juillet vers les Côtes de
Valence, sur l'avis qu'on lui avoit donné,
qu'à son aproche il trouveroit tout ce
Royaume disposé à se soulever. Voilà le
plan de cette entreprise, & voici le succès
qu'elle a eu.

*Projet de
Mr. de Sta-
remberg sur
Valence
manqué.*

L'envie du pillage obligea les Miquelets
Valenciens, d'agir avant l'arrivée des se-
cours qu'on leur avoit promis: Don Fran-
cisco Gaëtano, qui commande dans ce
Royaume, les fit harceler de tous côtez,
& fit pendre sans formalité de procez, tous
ceux qu'on faisoit les armes à la main, &
ceux dans la maison desquels on trouva
les armes & les munitions de guerre qu'ils
n'avoient pas déclarés, conformément aux
Ordonnances: les Catalans venans de Bar-
celonne

celonne, débarquerent à Corella vers l'embouchure du Xucar, où ils s'attendoient d'être joints par les Miquelets, ainsi que Mr. de Staremberg leur avoit promis: les Srs. Ibanes qui sont trois freres attachez au service du Roi d'Espagne, s'étoient mis avec quelques troupes en embuscade: ils laisserent faire le débarquement sans obstacles; après que tout fut débarqué, ils tomberent sur les Catalans, qui furent tous passez au fil de l'épée ou faits prisonniers: Quelques jours apres le Chevalier Walker parut avec son Escadre, mais ayant été informé du fort qu'avoient eu les Miquelets & les Catalans, (qu'il croyoit trouver sous les armes avec partie des Valenciens pour favoriser sa descente;) il continua sa route vers Barcelonne, sans rien entreprendre.

*Mr. de Bay
prend plu-
sieurs petites
Places sur
les Portu-
gais.*

V. Le Marquis de Bay a été plus heureux que Mr. de Staremberg: quoique les Armées de part & d'autre fussent en quartier d'Été sur la frontiere de Portugal, ce Marquis n'a pas laissé de faire quelques détachemens sur le païs ennemi, qui ont eu tout le succès qu'il en attendoit: le Sr. Montanegro Maréchal de Camp, reprit sur la fin du mois de Juin Caravajalez sur la frontiere de Tra-los Montez, que les Portugais avoient pris aux Espagnols au commencement de la Campagne: Don San Severino à la tête d'un autre détachement, attaqua & prit la Ville & Château de Vimioso, à huit lieues audeffus de Miranda de Duero, à six de Bragançe, où la Garnison de 150. hommes fut faite prisonniere. Au mois de Juillet Mr. de Montenegro penetrant plus avant dans le païs des

des Princes &c. Septemb. 1711. 167
des Portugais, prit la Ville & le Château de Puebla à huit lieuës au Nord de Bragance, sur la riviere de Tera, qui forme le Lac de Sanabria; la Garnison qui consistoit à environ 400. hommes, fut faite prisonniere de guerre, on trouva dans le Château 300. quintaux de poudre, des armes à proportion, & un Magazin de grains dans la Ville.

VI. On a eu avis de Barcelonne, qu'on y attendoit sur la fin de Juillet Mr. Spino-la, qui y va Nonce du Pape, pour faire à cette Cour les complimens de condoléance sur la mort de l'Empereur. Il y a eu quelques troubles dans Barcelonne au sujet d'un livre qu'on y a mis au jour, dédié au *Roi Charles*, où l'on établissoit, que
„ les Loix, les privileges & les droits de
„ la principauté de Catalogne dépendoient
„ absolument de la volonté du Souverain.
Ceux qui représentent les Etats de la Province en porterent leurs plaintes à ce Prince, qui renvoya l'affaire à son Conseil; mais les Bourgeois peu satisfaits de ce retardement, redoublèrent leurs murmures contre l'Auditeur de Barcelonne, Auteur de cet ouvrage, & contre l'Avocat du Roi qui en avoit permis l'impression; on craignoit une sedition, lors que ce Prince fit emprisonner l'Auteur & l'Approbateur du livre, qui ont été cassez de leurs Charges: ce sacrifice n'ayant pas entièrement satisfait le peuple, la Cour fit publier un Décret, par lequel on promettoit de favoriser les bons Sujets, & de les maintenir dans la possession de leurs loix & de leurs privileges: on emprisonna en même tems le Secrétaire du

*Trouble
arrivé à
Barcelonne
& pour-
quoi.*

Duc

Duc de Malinez, accusé de correspondance avec la Cour de Madrid.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

Continuation du voyage du Roi d'Angleterre.

I. **A** Prés que le Roi d'Angleterre eut parcouru les principales Villes de Bourgogne, de Franche Comté & d'Alsace, ce Prince passa dans le Lionnois, de là il alla voir l'Armée de Dauphiné, sous les ordres de Mr. le Maréchal de Berwick : il poursuit son voyage par la Provence & le Languedoc : pour éviter les fatigues du ceremonial & des harangues, il voyage *incognito*, sous le nom de Chevalier de St. George.

Antiquité trouvée sous l'Eglise de Notre-Dame à Paris.

II. On continuë de travailler à la décoration du Chœur de l'Eglise Metropolitaine de Paris. En creusant la cave destinée pour la sépulture des Archevêques, on a trouvé à quinze pieds de profondeur les fondemens d'un vieux mur, où il y avoit plusieurs grandes pierres carrées, ornées de bas-reliefs & de plusieurs inscriptions, qui nous apprennent que sous l'Empire de Tibere les Bateliers de Paris firent construire dans l'endroit où l'Eglise de Nôtre-Dame est bâtie quelque édifice qui concernoit leur profession : parmi les vestiges de cette antiquité, que dix-sept siècles n'ont pas pû tout-à-fait effacer, on aperçoit encore des figures d'hommes armez de Lances & de Boucliers, un Vulcain & un Jupiter, un homme qui frappe un arbre avec une coignée. Comme
Paris

des Princes &c. Septembre 1711. 169
Paris est une pépinière de Sçavans & d'habilles Antiquaires, on attend de quelqu'un des plus laborieux une dissertation sur l'explication de cette antiquité.

III. Il n'a pas tenu au Roi que les Negocians Hollandois n'ayent été mis à l'abri des desordres que la guerre cause ordinairement dans le commerce; plusieurs d'entr'eux ont reçu un nouvel échec à leur fortune, par la prise de six de leurs Navires venans de Caraffau richement chargez, que les Armateurs François conduisirent à Nantes au mois de Juillet, dont les Marchandises ont été vendues douze cens mille livres, outre trente mille piaftres qu'on y a trouvé en argent comptant.

*Perte des
Vaisseaux
Hollandois.*

Au commencement de Juillet Sa M. donna une nouvelle marque de l'équité de sa justice en faveur des Hollandois; on avoit arrêté dans les Ports de France plusieurs Vaisseaux de cette Nation, qui y étoient venus après la revocation des Passeports, de même que ceux qui y avoient sejourné après l'expiration du tems de leurs Passeports, quoi qu'aux termes de l'Ordonnance du 29. Novembre dernier, ces Vaisseaux fussent confiscables, Sa M. s'est laissée aisément persuader, „ que les mauvais tems „ avoient retenu dans ses Ports plusieurs de „ ses Navires, que d'autres à leur départ „ d'Hollande pouvoient n'avoir pas été in- „ formez de la publication de cette Ordon- „ nance: en cette consideration Elle a or- „ donné aux Juges des Amirautez de laisser „ librement partir ces Vaisseaux Hollan- „ dois, pour retourner chez eux avec leurs „ charges de marchandises permises, leur

*Le Roi fait
relâcher
leurs Vais-
seaux.*

„ faisant

„ faisant à cet effet donner de nouveaux
 „ Passeports.

Ce procédé de la Cour de France, doit persuader les Negocians Hollandois, qu'ils auroient pû continuer leur commerce en France, si à Gertruydemberg & dans plusieurs autres occasions quelques membres de la Republique, (qui trouvent leur avantage particulier dans la continuation de la guerre,) n'avoient par des propositions autant injustes qu'impossibles dans leur exécution, mis de si grands obstacles à la Paix, qu'ils ont fait connoître à toute l'Europe, que l'équité n'avoit nulle part dans les conseils qui inspirent d'armer les Peres contre les Enfans, qu'en demandant de violer les Loix Divines & humaines, on n'avoit en vûë que de perpetuer une guerre, qui, jusques à present n'a été avantageuse qu'aux Familles qui ont eu le commandement des Armées, ou le maniement des deniers publics, tant en Angleterre qu'en Hollande.

Le Roi, en ordonnant de relâcher ces Vaisseaux Hollandois, ordonne en même tems aux Juges des Amirautez „ d'avertir
 „ les Negocians de ne pas se flater que Sa
 „ M. accorde d'autres Passeports à l'avenir,
 „ qu'aucontraire Elle veut absolument que
 „ tout commerce & correspondance cesse
 „ entre ses Sujets & les Hollandois tant que
 „ la guerre durera.

*Arrêt du
 Conseil sur
 un fait sin-
 gulier.*

IV. On a jugé au Conseil du Roi une affaire assez singuliere. Un Vaisseau de guerre Anglois ayant pris un petit Bâtiment François, on le conduisit à Baston; trois Matelots du département de Toulon nommez Gondol,

des Princes &c. Septembre 1711. 171

Gondol , Roman , & Lati furent mis sur un Vaisseau marchand Anglois pour être conduits à Londres : les trois Matelots prisonniers après avoir tué les Officiers se rendirent maîtres du Bâtiment , & firent voile vers les Côtes de France : ils furent rencontrés à la hauteur des Sorlingues par un Armateur François , qui voyant un Vaisseau de fabrique Angloise, l'attaqua & le prit : la question étoit de sçavoir à qui devoit appartenir ce Navire, ou aux trois Matelots qui s'en étoient saisis , ou à l'Armateur qui l'avoit attaqué de bonne guerre ; le Conseil a décidé , que le Bâtiment seroit vendu , que la moitié du prix seroit partagé entre les trois Matelots , & que l'autre moitié appartiendroit à l'Armateur : cet Arrêt a été trouvé très-équitable , & a satisfait les deux parties.

V. Il se fait si souvent des mariages mal assortis , dont la conjonction n'a pour but que des intérêts mondains , qu'il n'est pas surprenant que de tems à autre on voye naître des procez entre le mari & la femme , qui ne servent bien souvent qu'à divertir le Public.

*Deux Eoux , dit un grand Oracle ,
Tout à coup deviendroient heureux ,
Si deux Eoux par un miracle
Pouvoient devenir veufs sous deux.*

Nous aprenons d'un Factum imprimé depuis quelques mois à Paris , que Mademoiselle Peraud fille unique de Jules Cesar de Fay , Marquis de Peraud , qui a été Maréchal de Camp des Armées du Roi & de Dame N. . . de Muat , ayant été obligée après

*Mademoiselle Peraud
demande la
cassation de
son mariage
avec le*

Marquis de 172
Brantes.

La Clef du Cabinet

après la mort de son Pere, (pour éviter les mauvais traitemens du Marquis de Puget, qui avoit épousé sa Mere en secondes Noces) de se retirer au Convent de Ste. Praxede d'Avignon, trouva dans cette solitude de notivesux tirans. Mademoiselle Peraud âgée seulement de 12. ans, séduite par des personnes que la Religion rend respectables, & à qui les préjuges de l'éducation, prêtent une autorité si grande, consentit d'épouser le Marquis de Brantes, neveu de la Superieure & de la Maitresse des Novices, ce Seigneur n'avoit que 14. ans.

Le mari, (dit l'Auteur du Factum.) n'exécuta rien de ce qu'il eût fallu faire pour réduire la jeune épouse à soutenir ce mariage, auquel les parens n'avoient point consenti. Madame de Puget sa mere fit un grand éclat d'une affaire qui s'étoit faite à son insçu : elle mena sa fille à Rome, pour y solliciter la cassation de ce mariage, fondée sur deux moyens ; le premier que la celebration en avoit été faite par un Prêtre étranger, (c'est le Curé de la Madeleine, qui ne l'étoit ni du Cavalier ni de la Demoiselle.) Le second, c'est que le mariage n'avoit point été consommé, de l'aveu même de Mr. de Brantes, qui en a donné sa déclaration par écrit.

Madame du Puget mourut à Rome pendant la poursuite du procès : la Demoiselle sa fille, femme & pucelle, dit-on, tout à la fois, ayant eu avis que le Marquis du Puget son beau pere faisoit décréter ses biens, fut obligée de repasser en France, ne voulant pas rester seule à Rome, âgée seulement de quinze ans. Mr. du Puget
chercha

chercha à gagner la confiance de sa belle fille; en étant venu à bout, arracha d'elle une procuration pour poursuivre son procès à Rome, & lui engagea tous ses biens: lors qu'il eut obtenu ce qu'il souhaitoit, il s'embarassa peu de la cassation du mariage; content de posséder les biens de la Demoiselle, il eut la dureté de lui retenir la petite pension qu'elle s'étoit réservée pour vivre.

Mademoiselle Peraud se retira près de ses parens à Toulouse, où après bien des chicanes elle obtint un Arrêt qui ordonne en sa faveur la restitution du Marquisat de Peraud, comme étant la seule heritiere de la Maison de Fay. Mr. de Brantes suscité par Mr. de Puget, est intervenu dans le procès; en vertu d'une Sentence obtenue des Juges d'Avignon, il a fait saisir les biens de la Demoiselle, quoique situez sur les terres de France. Mademoiselle Peraud a porté ses plaintes de cet attentat au Conseil du Roi, où elle fait solliciter un Arrêt de main levée & de défense de la troubler dans la possession de ses biens. C'est au sujet de cette dernière instance que ce Factum a été fait.

VI. La Cour étant allée passer partie de l'Été à Fontainebleau, Madame la Duchesse de Berry y accoucha le 21. Juillet avant son terme d'une Princesse, qui mourut en naissant, & dont le corps a été porté à St. Denis: cette couche prématurée n'a point eu de mauvaises suites pour la mere.

VII. Mr. de Feriol, qui étoit Ambassadeur de France à Constantinople depuis

M plus

teur de Constantinople. plus de quinze ans, en est de retour : ayant rendu compte au Roi de ses negociations, S. M. en a paru très-satisfaite : comme il y a plus de trois mois qu'il est parti de Turquie, il n'a apporté aucune nouvelle de ce pais-là de fraîche date ; il a seulement confirmé ce qu'on avoit déjà appris des mesures que la Porte Ottomane a prises pour pousser vigoureusement la guerre contre le Czard de Moscovie, & ceux qui voudront le soutenir dans les usurpations qu'il a faites au Roi de Suede, à l'instigation du Roi Auguste.

Mr. de Savoie son départ pour l'Armée. VIII. L'Italie ne nous fournissant aucune matiere intéressante pour en faire un Article séparé, nous joindrons dans celui-ci ce qui regarde le commencement de la Campagne de Mr. le Duc de Savoie.

Son Altesse Royale partit de Turin le 4. Juillet, accompagné du Prince de Piemont son fils aîné, qui fait sa premiere Campagne, quoi qu'il ne soit entré que dans sa treizième année le 6. Mai. Son Armée divisée en deux Corps, prit deux routes différentes : l'une par la vallée d'Aost qui descendit le petit St. Bernard, & l'autre par la vallée de Suze, descendit le Mont Cenis : ces deux Corps se rendirent dans la Savoie avec douze Pontons & l'Artillerie de Campagne, dont il y en a quelques pièces de douze livres de balle, qui se démontent pour pouvoir être transportés sur des mulets.

L'Armée de Savoie, par la jonction des troupes Autrichiennes, celles de Brandebourg, celles d'Anhalt Dessau, de Saxe-Gotha, & de quelques autres Princes d'Allemagne

des Princes &c. Septemb. 1711. 175
lemagne, à la solde d'Angleterre & d'Hol-
lande, est beaucoup plus nombreuse que
les Campagnes précédentes; puisque par
la revûë qui en fut faite en entrant en Cam-
paigne, elle se trouva de trente-cinq mille
combattans; aussi est-elle supérieure (prin-
cipalement en Cavallerie,) à celle de Fran-
ce, que commande Mr. le Maréchal de
Berwick.

Comme l'objet principal de Mr. de Sa-
voye a toujours été de se saisir du Camp
de Briançon, qui lui ouvreroit une route
aisée pour pénétrer en Dauphiné, S. A. R.
laissa le Comte de la Roque, Général de
son Artillerie, avec 10. à 12. Bataillons &
quelques Escadrons, campez audeffous de
Suze entre Fenestrelles & Exiles, sous pré-
texte de couvrir son païs; mais plus cer-
tainement pour s'emparer du poste de Brian-
çon, si les François venoient à le dégarnir.

Dans cette vûë S. A. R. étant arrivée le
9. Juillet à Moutiers vers la source de Li-
fere, fit avancer son Armée vers Conflans,
d'où les troupes Françoises qui gardoient ce
poste, se retirèrent vers le Camp de Mont-
meillan; alors Mr. de Savoye fit plusieurs de-
tachemens, qui galoperent ce Duché jus-
ques à Annecy; Mr. de Prades qui y com-
mandoit, n'étant pas en état de garder un
poste comme celui là, qui est sans défense,
se rétira à Seyffel à la rive gauche du Rhône.

Mr. de Berwick ayant plus de 30. lieües
de frontiere à garder, s'est attaché à con-
server les postes les plus essentiels, com-
me Briançon, Grenoble, le Fort de Ba-

*Ses desseins
& ses pro-
gram.*

raux, & toute la frontiere de Dauphiné, donnant à S. A. R. une libre carriere de ravager autant qu'elle voudra son Duché de Savoye; ce qui lui donna lieu d'entrer dans Chamberi le 27. Juillet, & de se saisir du Château de Miolans en Savoye, bâti sur un rocher à deux lieuës de Montmeillan, dans lequel il y avoit cent hommes de garnison: cependant les mouvemens de ce Prince, ne pouvant manquer d'allarmer la Bresse & le Lionnois, on a mis les Milices de ces Provinces-là sous les armes pour border le Rhône & en défendre le passage aux partis Savoyards & Allemans: on a même par précaution fait quelques retranchemens palissadez, aux avenues du Fauxbourg de la Guillotiere près de Lion.

Le 29. Juillet Mr. le Maréchal d'Harcourt, qui commande l'Armée d'Alsace, fit un détachement de six Escadrons de Dragons & de huit de Cavalerie, pour aller soutenir les Milices qui gardent le Rhône: Mr. le Duc de Berwick est résolu d'assembler ses troupes dans un seul Corps au moment que Mr. le Duc de Savoye se fera attaché à quelque entreprise digne d'un Conquerant; mais tant que ses Lieutenans Généraux ne feront que courir le lievre en Savoye, en attendant que les neiges les rapellent au gîte, il se contentera de garder les postes qu'il occupe.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable
en SUISSE depuis le mois dernier.

I. **M**onsieur le Comte du Luc, Am-
bassadeur de France en Suisse, s'é-
tant rendu à l'Assemblée des XIII. Cantons,
qui s'est tenuë cet Eté à Bade, y prononça
le 8. Juillet la Harangue suivante.

*Harangue
de Mr. le
Comte du
Luc aux
Suisse.*

MAGNIFIQUES SEIGNEURS.

DE tous les devoirs, où mon Ministère
m'engage auprès de Vous, le plus glo-
rieux & le plus agreable pour moi, est celui
d'assister à vos Diettes Générales; puisqu'elles
réunissent en quelque sorte toutes mes fonc-
tions, en réunissant les differens Membres
de cet Illustre Corps, dont le bonheur a tou-
jours fait l'attention du Roi mon Maître, &
le principal objet de mes soins.

Ce bonheur, l'ouvrage de vos celebres
Ayeuls, qui semble avoir fait de vôtre Etat
l'azile de la Paix, & qui vous maintient dé-
puis tant de siècles dans une heureuse tran-
quillité au milieu des agitations du reste de
l'Europe. Ce bonheur, dis-je, auroit été
moins durable, s'il eût été simplement le
fruit de leur courage, & si leur sage con-
duite n'eût affermie par l'union, ce que la
valeur avoit établie par les armes. Vous ne
l'ignorez pas M. S. C'est cette union ferme
& indissoluble; c'est ce concert unanime de
vôtres & de volontés, qui (après avoir lassé
l'ambition opiniâtre de vos anciens ennemis.)

a rendu votre Alliance respectable à vos voisins, précieuse à vos amis, & a tiré vos Ancêtres de l'ordre des particuliers, pour les élever au rang des plus considérables Puissances de la terre.

Leurs Successeurs agissans par les mêmes principes, renfermez dans les justes bornes que la nature & l'équité ont prescrites à cet Etat, détachez des intérêts étrangers, occupez de leur constance dans leurs maximes, fideles à leurs alliances, inaccessibles à toutes les chimères, que l'ambition ou la crainte suggerent à la fausse politique, ont perpétué chez eux par la bonne foi & par la concordance une tranquillité que les autres Nations n'ont jamais pu acquérir avec tout le secours des raffinemens, & vous ont transmis une Puissance également formidable à l'injustice, & respectable à la vertu.

Mais le dirai-je, M. S. je vois avec douleur, que les ressorts qui composent cette heureuse harmonie, semblent se relâcher de jour en jour ? ce n'est plus cette tendre affection, cette cordialité mutuelle qui présidoit autrefois à vos Conseils. Les Puissances étrangères, qu'une vraie & solide amitié n'intéresse point à votre gloire, semblent déjà se promettre de vos dispositions présentes, la fin de votre union & de votre intelligence, vous ne le voyez que trop. Ceux qui par la sainteté de leur caractère devoient tenir auprès de vous la place de Ministres de Paix, au lieu de songer à réunir les esprits par la douceur, s'efforcent de les aigrir par la violence : oubliant la bienveillance de leur état, & le respect dû à la Souveraineté, essayent d'allumer par des discours emportez & seditieux le flambeau d'une
guerre,

des Princes &c. Septemb. 1711. 179
guerre, qui leur est toujours indifferente,
lorsque les érinelles ne vont point jusqu'à
eux.

Tel est, M. S. l'excez de confiance où vos
contrarietez interieures peuvent porter les
étrangers & vos Sujets mêmes; car vous vous
flateriez en vain que les maximes de vos Pre-
decesseurs seront respectées des particuliers,
quand vous serez les premiers à les oublier:
Hé! quel homme, dans les tems de vos Peres
auroit eu l'audace, étant né leur sujet, de con-
duire lui même autravers de vos Terres une
Armée étrangere pour la faire passer dans le
Pays de vos plus anciens amis & de vos plus
fideles Alliez? auroient-ils souffert que leur
Territoire eût été violé contre la foi des Trai-
tez? Et cet attentat seroit il sorti de la me-
moire d'une Nation qui jusqu'ici n'a pas été
moins caractérisée par la bonne foi que par
la valeur?

C'est cependant ce que nous avons vû,
l'entreprise des étrangers est demeurée impu-
nie; l'audace du compatriote n'a point été re-
primée, & vos Alliez jusques à present n'ont
reçu aucune satisfaction. Souffrés ce foible-
reproche, dicté par la délicatesse d'une amitié
b'essée, plutôt que par le ressentiment: je
vous le repete, M. S. les principes de vôre
sûreté sont en vous mêmes: la nature a fait
de vôre Etat une barriere, qui rend cette sû-
reté necessaire à celle de tous vos voisins.

Il vous sera toujours aisé de reprimer les
entreprises de ceux qui atrachez à un corps
étranger & à des interêts differens des vôtres,
se servent de vôre alliance, pour s'attribuer
parmi vous une Puissance qui vous appartient;
mais iuutilement auriez-vous recours à des
alliances

alliances nouvelles & éloignées, qui pourroient bien être préjudiciables à vos anciens amis, dont vous ne tireriez jamais qu'un avantage imaginaire. Tant que vous vous tiendrez étroitement unis vous n'avez besoin de personne; au lieu que si la desunion prenoit une fois racine parmi vous, toutes les alliances du monde ne sauroient suppléer à la perte de la seule deffense qui vous rend invincibles.

Reprenez donc, M. S. vôtres premier esprit, cet esprit d'union, de franchise & d'équité, dont vos Ancêtres vous ont laissé l'exemple, & dont vous avez donné en tant d'occasions de si glorieuses marques. Songez que la Justice & la Paix sont le plus solide fondement de la durée des Etats, que c'est par-là que vous vous êtes acquis la réputation & la Puissance dont vous jouissez.

L'amitié du Roi mon Maître l'intéresse à leur durée; les ordres les plus fréquens que je reçois de Sa M. sont de vous renouveler les rémoignages de la sincère affection qu'Elle porte à votre Illustre Corps. Ces sentimens redoublent le zele que le devoir & l'inclination m'ont toujours inspiré pour votre gloire: jem'estimerois heureux si je pouvois y contribuer par mes conseils, par mes soins & par tous les services qu'exige de moi le Ministère que j'ai l'honneur de remplir auprès d'une si louable & si sage République.

*Précaution
des Suisses
pour la sû-
reté de leurs
frontieres.*

II. La Diette, après avoir remercié Mr. l'Ambassadeur de France, travailla à prendre les mesures convenables pour la garde & sûreté des frontieres Helvétiques: elle resolut pour cet effet d'envoyer des Ingenieurs

des Princes &c. Septemb. 1711. 181
nieurs sur les lieux, pour examiner si l'on
pouva faire des Lignes & des Redoutes sur
les Rivieres de Birsch, Augst, & autres en-
droits necessaires.

III. La Maison d'Autriche a fait fermer
aux Lignes Grises les passages, par où les
Grisons tiroient des bleds d'Allemagne;
c'est une recompense à laquelle ils ne de-
voient pas s'attendre, après avoir donné
depuis quelques années le libre passage aux
Troupes qui alloient & venoient d'Alle-
magne en Lombardie: on croit qu'usant
de represailles, ils fermeront aussi le passa-
ge de leur Pays aux Troupes des Alliez.

*Differend
des Grisons
avec la
Maison
d'Autriche.*

IV. Ce differend est le fruit des mauvai-
ses pratiques du Sr. Thomas Masner envers
sa Patrie; car voulant rendre les Grisons
dépendans de la Maison d'Autriche, du
moins subordonnés aux ordres de la Cour
de Vienne, il a crû qu'en portant l'Impe-
ratrice Regente d'empêcher le transport des
grains, il empêcheroit l'Assemblée du
Straffgericht, ou Chambre Ardente, or-
donnée dans la derniere Diette de Coire
pour examiner tous les crimes dont il est
accusé: mais cette Chambre est actuelle-
ment asssemblée: elle a déjà fait arrêter quel-
ques complices de Masner, & cité les autres:
quant à lui, il reconnoit sa cause si verreuse,
qu'il n'a pas Jugé à propos de rester dans
sa Patrie: après avoir séjourné quelque
tems à Vienne, & y avoir mis les fers au
feu contre ses Souverains, il est venu à
Feldkirck, Terre d'Empire, sur le voisina-
ge des Grisons, pour voir de loin quelle
sera la Sentence qu'on prononcera contre
lui.

*Mauvais
office que le
Sieur Mas-
ner rend à sa
Patrie.*

V.

Mr. Manning mal-traité par des coups de bâtons.

V. Il est arrivé un fâcheux accident à Mr. Manning, Secrétaire d'Angleterre près des Grifons, le bon ami & le zélé protecteur du Sr. Masner: on a vû dans nos précédens Journaux, que ce zèle l'avoit porté, jusqu'à prêter ses domestiques à Masner, pour insulter Mr. Merveilleux, Secrétaire Interprète du Roi T. C. & pour enlever Mr. le Grand Prieur; non content de cela, il a insulté vivement Mrs. de Salis, une des premières & des plus Nobles Familles des Grifons, lors même qu'ils étoient à la tête de la Diète des trois Liges, & que l'un d'eux étoit Ambassadeur en Hollande: ces insultes étoient d'autant plus sensibles, qu'elles n'avoient nul rapport aux intérêts de la Couronne d'Angleterre, entièrement détachés de ceux du Sr. Masner: Mrs. de Salis sont si bien aparentés, & sont d'une si grande considération dans leur Pays, que presque toute la Nation fut indignée du procédé de Mr. Manning. Je ne prétends pas, par ce que je viens de dire, qu'aucun de ceux que je viens de nommer, soient les Auteurs du mauvais traitement que ce Secrétaire a reçu, ni justifier ceux qui peuvent avoir commis cet attentat; mais j'ai crû que cette remarque étoit nécessaire pour éclaircir quelques endroits de la lettre ci jointe, qui vient d'un endroit qui ne doit pas être suspect à Mr. Manning.

Traduction d'une lettre écrite de Zurich le 28.

Juillet 1711.

*Lettre à ce
Sujet.*

IL est vrai Mr. comme on vous l'a dit, que le Sr. Manning Secrétaire de la Reine de

des Princes &c. Septemb. 1711. 183
la Grande Bretagne, a été insulté par deux
inconnus le sept de ce mois ; mais il n'est pas
vrai qu'on l'a t assassiné à coups de poignards
& de bayonnettes , comme on vous l'a dit ;
puisque le rapport des Chirugiens ne fait
mention , que de quantité de coups de bâtons
dont il a été meurtri ; il en a reçu deux sur
la tête qui l'ont blessé jusqu'au sang ; les au-
tres ne sont que des contusions sur les épau-
les & sur les bras : le grand nombre d'enne-
mis que le Sr. Manning s'est attiré pendant sa
résidence à Coire, ne laisse pas la liberté de ju-
ger saine ment de cette fâcheuse affaire , ni de
dire positivement qui en peut avoir été l'au-
teur : Mr. Manning en soupçonne Mr. Mer-
veilleux, parce qu'il dit d'avoir vû (aux Bains
de Pfeffers , d'où il venoit) les deux personnes
qui lui ont donné des coups de bâtons, à la sui-
te du Sr. Merveilleux ; jusqu'à présent on n'en a
point d'autre preuve ; cependant Mr le Com-
te du Luc Ambassadeur de France , au mo-
ment qu'on lui dit cette nouvelle , déclara ,
qu'il ne croyoit pas Mr. Merveilleux capable
d'une pareille vengeance ; mais que s'il en
étoit convaincu , le Roi son Maître l'en pu-
niroit severement ; Il s'agit donc présente-
ment de faire cette preuve ; c'est à quoi Mr.
Stanian Envoyé d'Angleterre en Suisse , &
Mr. Manning travaillent de leur côté , pen-
dant que le Baillif de Sargants , sur le terri-
toire duquel l'artentat a été commis, fait une
information : les témoins qu'il a déjà ouïs ne
prouvent point l'accusation des ordres de cet-
te bastonnade , la plupart disent bien , que Mrs.
Manning & Merveilleux étoient en inimitié ;
mais nous sçavons déjà cela , puisqu'ils
avoient combattu l'un contre l'autre en pré-
sence

sence de la Diète de Coire ; ce combat n'avoit été que la plume à la main , qui bien loin de répandre du sang , n'avoit répandu que de l'ancre & des invectives : vous qui êtes bon Jurisconsulte, sçavez aussi bien & mieux que moi , qu'il faut des preuves plus convaincantes pour condamner un homme : si l'on en découvre de plus grandes , je vous en ferai part , puisque vous paroissez vous intéresser si fort à la punition des criminels , & à la satisfaction du maltraité. En attendant je demeure Mr. Vôtre &c.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

Accommodement du différend de Hildesheim.

I. **E**Nfin le différend survenu entre Mr. le Duc d'Hannover & le Chapitre de Hildesheim , * s'est terminé à l'amiable ; par la médiation de Mr. l'Evêque de Paterborn & Munster : en vertu duquel S. A. d'Hannover a retiré ses troupes de ce Diocèse.

Invasion du Duc de Saxe Weymar & pour quoi.

II. A mesure que ce différend a été terminé , il en est survenu un autre qui ne fait pas moins de bruit : quoique ces petits feux de division produisent ordinairement plus de fumée que de charbons , ce sont néanmoins des événemens , dont l'histoire du tems ne doit pas être privée : voici de quoi il s'agit.

Le 8. Juillet, 150c. hommes des troupes

* Voyez Août page 104.

des Princes &c. Septemb. 1711. 185
 pes de Saxe Weymar, surprirent & s'em-
 parerent de la Ville d'Arnstadt; le 10. du
 même mois 300. hommes de ce Prince se
 faisirent aussi du Château, enleverent le
 Chancelier & quelques autres Magistrats,
 qui furent conduits prisonniers à Weymar :
 cette Ville (située à quatre lieues au Midi
 d'Erfort dans la Turinge) étoit la Residen-
 ce du Prince Antoine Gonthier de Schwart-
 zembourg. Le Duc de Saxe-Weymar pré-
 tend que c'est un Fief relevant de son Du-
 ché, qu'il en est Seigneur Suzerain; c'est-
 à-dire, Seigneur supérieur, qu'au préjudi-
 ce de son droit de ressort, les Juges du
 Prince de Schwartzembourg empêchoient
 l'appellation au Tribunal Souverain de
 Weymar, des causes portées en première
 instance devant eux.

III. Les troupes de la Maison d'Autri-
 che en Hongrie, après un blocus d'envi-
 ron six semaines, ont réduit la célèbre For-
 teresse de Mongatz en Hongrie, qui se
 rendit par Capitulation le 21. du mois de
 Juin: la Cour de Vienne n'a pas jugé à
 propos de faire donner au public les arti-
 cles de cette Capitulation; elle s'est conten-
 tée de permettre qu'on inserât dans les im-
 primez de Vienne, qu'on avoit permis “
 à la Garnison de cette Place, forte de “
 2500 hommes, d'en sortir avec armes, “
 bagage, & tous ses effets, pour se reti- “
 rer où bon leur sembleroit; qu'on y “
 avoit trouvé 150. pièces de Canon, des “
 vivres & des munitions pour un très- “
 long tems. “

*Mongatz
 s'est rendu
 par Capitulation.*

Si cette dernière circonstance est verita-
 ble, il y a lieu de croire, que le Général
 Palfi

Palfi a trouvé le moyen de gagner les Commandans de cette Forteresse par quelque intérêt particulier. (comme il avoit gagné peu auparavant le Général Caroli:) pour appuyer cette conjecture, il n'y a qu'à considérer, que la Comtesse Teckeli, mere du Prince François Ragotski d'aujourd'hui, (qui en secondes nœces avoit épousé le va-lereux & infortuné Comte Teckeli) défendant elle-même cette Forteresse, contre une Armée nombreuse de l'Empereur Leopold, l'obligea de convertir le siege en blocus, qui dura plusieurs années, & ne se rendit au mois de Janvier 1688. qu'après avoir consommé son argent, ses pierreries, & presque toutes ses provisions.

*Sa descrip-
tion.*

La Forteresse de Mongatz est située dans le Comté de Peroczas, dans la haute Hongrie: elle consiste en trois Châteaux bâtis sur un rocher escarpé de toutes parts: le plus élevé commande le second, & celui-ci le troisième; ils sont tous trois entourés d'un fossé taillé dans le roc, & n'ont de communication qu'à la faveur d'un pont & d'une seule porte qui conduit de l'un à l'autre. Ces Châteaux ne sont accessibles que par un chemin taillé dans le roc, qui va en serpentant, & où quatre hommes peuvent à peine marcher de front. Les maisons qui composent le Bourg de Mongatz, au nombre d'environ cent trente, sont bâties sur un terrain plain autour du rocher en forme de bassin ovale: un marais impraticable regne tout au tour; outre ce marais, le Bourg est investi par un grand fossé plein d'eau, de la profondeur de seize pieds, & large de quarante; entre le

fossé

des Princes &c. Septembre 1711. 187
fossé & les maisons il y a une double palissade, avec quatorze Redoutes garnies de Canon : on ne vient dans ce Bourg que par une chaussée & un double pont levés qui aboutit à l'unique porte qui donne entrée dans ce lieu-là : il sort du rocher une grosse source d'eau vive près du second Château, qui ne tarit jamais.

IV. Au moment que les Ministres d'Angleterre & d'Hollande eurent avis de la soumission de cette Forteresse, ils redoublèrent leurs instances auprès de l'Imperatrice Regente, afin qu'elle donnât ordre au Général Palfi, de faire marcher sur le Rhin partie des troupes, que ces Ministres jugeoient présentement peu nécessaires en Hongrie, puisque Mongats étoit la dernière Place que les Conféderez occupoient : ils demandoient aussi, qu'on en fit passer quelques Regimens en Italie, pour y être embarquez pour Barcelonne: mais cette Princeesse s'en est excusée, ne croyant apparemment pas la paix d'Hongrie assez bien affermie; en effet, quoiqu'on ait prorogé pour la troisième fois le terme donné au Prince Ragotski, & aux autres Chefs réfugiés en Pologne, pour accepter l'Amnistie qu'on leur offre; on n'apprend pas qu'il s'y soit encore soumis; cela joint à la marche de l'Armée Ottomane, la Cour de Vienne a jugé à propos de ne pas dégarnir le Royaume des troupes étrangères qui y sont. On en a formé trois Camps sur les frontieres; l'un près de Miskoz commandé par le Général Sikingen; un près de Calo sous les ordres du Général Ebergini; le troisième dans le Comté de Marmarosch,

Les troupes d'Autriche restent en Hongrie & pourquoi

à la disposition du Général Montecuculi : d'ailleurs le Général Palfi a reçu ordre d'envoyer quelques Régimens à Mr. de Steinvile Gouverneur de Transilvanie, pour veiller à la sûreté de cette Principauté, où l'on craint que le Prince Ragotski n'ait dessein de pénétrer, au moment que le Grand Visir fera à portée de lui donner protection.

L'Impératrice offre sa protection au Vainode de Valachie.

V. Cette protection ne seroit pas plus condamnable à la Porte Ottomane, que celle que l'Impératrice Régente vient d'accorder, (à ce que disent les avis de Vienne) à l'Hospodar de Valachie : car on publie que s'étant soustrait de la domination des Turcs, pour se ranger du parti des Moscovites, la Cour de Vienne l'avoit invité sous main, de se retirer en Transilvanie, s'il étoit obligé de quitter sa Principauté.

Le Roi Charles invité de revenir de Catalogne.

VI. La même Impératrice jugeant que la présence du *Roi Charles* son fils, est d'une extrême nécessité en Allemagne, pour le soutien de ses intérêts, lui écrit de nouveau au mois de Juillet, pour l'inviter de venir incessamment ; c'est dans la vûe de ce prompt retour, qu'un Poète a adressé à ce Prince le Madrigal ci joint.

*Après avoir bâti des Châteaux en Espagne,
Sans y pouvoir donner des Loix,
Revenez promptement, Prince dans l'Allemagne,
Succéder à Joseph, & jouir de vos droits.
Chacun a ses desseins & vous avez le vôtre;
Mais souvent en courant deux livres à la fois,
L'on n'attrape ni l'un ni l'autre.*

des Princes &c. Septemb. 1711. 189

VII. Le Prince Eugene de Savoye arriva à Francfort le 23. Juillet venant d'Hollande, il s'est mis à la tête de l'Armée de l'Empire qui étoit encore campée à Mulberg: celle de France ayant fouragé depuis Landau jusqu'es au Rhin, s'est partagée en deux corps: l'un est dans les lignes de Wissembourg, sous les ordres de Mr. le Maréchal d'Harcourt, & l'autre audelà du Rhin le long de la Riviere de Kinfsich près d'Offembourg, commandé par Mr. de Bezons. Ni l'un ni l'autre n'ont encore rien entrepris: outre ces deux principaux corps d'Armée, les François avoient encore trois Camps volans, l'un à Stelingen près de Stolhoffen aux ordres de Mr. de Quadt, un autre à Seltz au dessus de Lauterbourg; le troisième sous Brisach.

Le Prince Eugene s'est mis à la tête de l'Armée de l'Empire.

Campement des Armées sur le Rhin.

VIII. L'assemblée des Electeurs qui doit proceder à l'élection d'un Empereur, a été prorogée du 20. Juillet jusqu'au 20. Août: Mrs. les Electeurs de Mayance, & de Treves se sont déjà rendus à Francfort, les Plenipotentiaires de ceux de Saxe, de Brandebourg & d'Hannover y sont attendus au terme fixé: le Prince Electoral de Saxe, muni, si le cas y échet, de bons certificats de Don Anibal Albani neveu & Nonce du Pape, de même que du Cardinal de Saxe-Zeith, s'y trouvera *incognito*, sous le nom de *Comte de Lusace*. Les Ministres de plusieurs Souverains se sont aussi rendus à Francfort; nous renvoyons au mois prochain à parler des progres de cette Assemblée.

Assemblée qui se forme à Francfort pour l'élection de l'Empereur.

Le Comte de Vratislau ayant refusé le titre d'Ambassadeur du Roi Electeur de

N

Boheme

à cette Assemblée, l'Imperatrice mere de ce Prince a honoré de ce caractère le Comte Ernest Frederick de Windisgras Conseiller d'Etat de la Cour de Vienne, comme aussi le Comte François Ferdinand Kinski Vice Chancelier de Boheme, & le Sr. Gunsbruck, Conseiller du Conseil Aulique: comme l'on prévoit que cette élection sera précédée de beaucoup d'obstacles, on a trouvé à propos de multiplier le nombre des Plenipotentiaires d'Autriche, afin de se soutenir les uns les autres, & que sous prétexte de visites de civilité, ils aient lieu de s'aboucher en particulier avec les Ministres des Princes bien intentionnés pour la Maison d'Autriche, & de se rapporter les uns aux autres les différentes découvertes qu'ils auront faites.

IX. Voici une question curieuse qu'on soumet à la décision de ceux qui connoissent à fonds le Droit des Gens, & qui, (à ce qu'il me paroît) intéresse tous les Ministres publics. On demande, " Si le

„ Ministre d'un Souverain, qui aura pris
 „ querelle dans une Cour étrangere, pour
 „ soutenir l'honneur de son Maître, & la
 „ dignité de son caractère, est tenu de donner
 „ satisfaction à un particulier, qui se
 „ sera attiré quelque chagrin de la part du
 „ Ministre, pour avoir manqué au respect
 „ que tous les hommes doivent au sacré
 „ Diademe? ou si l'on ne doit pas plutôt
 „ s'adresser au Prince, lors qu'il a approuvé
 „ la conduite de son Ministre, s'il n'a que
 „ soutenu la dignité de son caractère, &
 „ l'honneur & l'intérêt de son Maître?

X. Dans la Gazette d'Hollande du 17.

Juillet

*Question à
 décider sur
 le droit des
 Gens,*

des Princes &c Septemb. 1711. 191

juillet article de Vienne, Mr. le Comte de Zobor a fait inferer, qu'il alloit se battre en duel contre Mr. le Baron de Stralenheim: voici le dénoüement de cette querelle, il y a plus d'un an que Mr. de Stralenheim étant à Vienne, revêtu du caractère d'Envoyé Extraordinaire du Roi de Suede, se trouva dans une occasion où Mr. le Comte de Zobor parloit peu respectueusement de Sa Majesté Suedoise. Le Baron voulut en termes polis lui faire connoître qu'il sortoit des bornes du respect qu'on doit à un si Grand Prince, mais le Comte continuant de tenir un langage fort injurieux au Roi, & insultant même le caractère sacré de son Ministre, le Baron de Stralenheim déchargea quelques soufflets au Comte de Zobor, qui fut ensuite exilé de la Cour par ordre de l'Empereur.

Dénoüement de la querelle du Baron de Stralenheim avec le Comte de Zobor.

Quelque tems après le Baron de Stralenheim alla prendre possession de son Gouvernement du Duché de deux Pons: le Comte de Zobor s'étant rendu à l'Armée du Rhin, fit demander réparation d'honneur à Mr. de Stralenheim; on ne croyoit pas qu'il dût accepter la proposition dans le poste qu'il occupoit, à cause de sa rareté: néanmoins le Baron se rendit à Stacked, aux extremités de son Gouvernement, qui n'est qu'à une lieuë & demie de Mayance: il envoya deux de ses Officiers au Comte, pour l'avertir du jour de son arrivée, afin qu'en se rendant de son côté à Mayance, ils pussent avoir occasion de se rencontrer sur la frontiere des deux Etats: il s'en excusa sous prétexte que les Partis François pouvoient rendre les chemins, entre Ma-

yance & Stadeck impraticables : Mr. de Stralenheim lui fit dire, que depuis plus de trois ans aucun parti n'avoit paru de ce côté-là ; que même il lui garantissoit la sûreté de son passage : mais tout cela n'étant pas capable de rassurer un homme, qui disoit avoir fait plus de cent vingt lieues pour venir se battre en duel, Mr. de Stralenheim jugeant que son adversaire n'avoit pas sérieusement envie de le rencontrer, après l'avoir attendu plusieurs jours au lieu marqué, s'en retourna à deux Ponts ; après des avances pareilles, il est à croire que le Comte de Zobor n'a plus rien à demander au Baron de Stralenheim ; les Juges les plus feveres du point d'honneur trouvent que le dernier avoit été audelà de ce qu'on devoit attendre de lui, par raport au poste qu'il occupe, & à la nature de la querelle.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable dans les Etats du N O R D depuis le mois dernier.

Le Marquis de Langalerie abjure la Religion Catholique, pour embrasser la Calviniste.

I. **L**y avoit longtems que Mr. de Langalerie n'avoit point fait parler de lui, mais enfin on a imprimé en Saxe & ensuite en Hollande, la Relation du sujet d'un voyage & du séjour qu'il fit à Francfort sur l'Oder, depuis le 22. Juin jusqu'au 20. Juillet, dans laquelle on lui a donné les qualitez suivantes. “ Philippe de Gentil, Marquis de Langalerie, Seigneur de la Motte Charante, Thone-Bontonne, & de Biron en France, Chevalier de S. Louis, „ Lieute-

des Princes &c. Septemb. 1711. 193

„ Lieutenant de Roi & premier Baron de
„ Xaintonge, Lieutenant General des
„ Armées du Roi T. C. titré de General
„ de la Cavalerie de l'Empereur, de Ge-
„ neral de Cavalerie des Troupes étran-
„ geres de Lituanie, Colonel de deux
„ Régiments dans le même Duché, Ad-
„ ministrateur de la Terre de Starostie de
„ Kazogne près de Varsovie pour le Roi
„ Auguste de Pologne.

Aprés l'énumération de tous ces titres dont la plupart ne sont qu'honoraires, présentement nous apprenons par cette Relation, que Monsieur de Langalerie a renoncé à la Religion Catholique Romaine, avec le même éclat qu'il fit paroître lors qu'il sacrifia ses biens & sa fortune, en abandonnant le service de France, pour passer à celui de feu l'Empereur, qui à la vérité le recompensa du titre de General de sa Cavalerie, mais dont il n'a jamais touché aucun appointement, par le portrait desavantageux, dit-on, que Mr. le Prince Eugene en fit à la Cour de Vienne. Pendant quelques années il a rodé dans diverses Cours, sans y trouver de l'Emploi, jusques à ce qu'enfin le Roi Auguste, (étant de retour en Pologne.) lui donna le Brevet de Colonel & Général de la Cavalerie étrangere en Lituanie, avec l'administration de la Seigneurie de Kazogne.

Mr. de Langalerie ayant donc resolu de n'être plus ni François, ni Catholique; & indéterminé s'il deviendroit Lutherien ou Calviniste, il alla à Francfort sur l'Oder, consulter les Theologiens de cette Univer-

sité : après plusieurs Conferances à ce sujet il a choisi la Reforme de Calvin, préférablement à celle de Luther.

II. Si ce changement, qui se fit le 19. Juillet, a renforcé le parti Protestant par l'acquisition de ce nouveau profelite ; le même parti a été fort allarmé de la perte qu'il étoit sur le point de faire, d'un membre de la Communion Lutherienne, beaucoup plus distingué : c'est le Prince Electoral de Saxe, fils unique du Roi Auguste. Le pere & le fils, sous prétexte d'aller aux eaux de Carelsbach, se rendirent à Prague Capitale de Boheme le 4. du mois de Juillet : comme le mot étoit donné, Don Anibal Albani Neveu & Nonce Extraordinaire du Pape Clement XI. de même que le Cardinal de Saxe-Zeith, parent du Roi Auguste, se trouverent au rendez-vous. Ces Princes eurent pendant quatre jours des Conferances particulieres ; le 5. & le 6. Juillet, le jeune Prince Electoral fut enfermé pendant quelques heures avec le Cardinal & le Nonce ; les précautions qu'on avoit prises pour empêcher de n'être entendus de personne ; le retour du Roi Auguste qui revint à Dresden immédiatement après les Conferances, sans avoir été aux bains de Carelsbach, firent croire aux Saxons que leur Prince s'étoit fait Catholique : ce qui les a confirmés dans cette pensée, c'est la resolution que le Roi Auguste a prise d'envoyer son fils à Francfort sur le Main, dans le tems qu'on y doit proceder à l'élection d'un Empereur : on prétend que Sa Majesté Auguste a pris des mesures pour faire proposer son fils, & que

*Conférence
de Prague,
pour la conversion du
Prince Electoral de
Saxe.*

des Princes &c. Septembre 1711. 195

que si le défaut de Religion y faisoit obstacle, il aura en main des certificats qui leveront la difficulté: il mit en usage une pareille précaution, lors qu'il voulut parvenir à la Couronne de Pologne; nous apprendrons en peu de tems, s'il aura un même succès pour la Couronne Imperiale.

Comme les vûës du peuple, en matiere de politique, sont toujours plus bornées que celles des Princes, les Saxons parurent inquiets du mystere de cette entrevûë; ce fut pour dissiper cette inquietude que le Prince Electoral, à son retour à Dresden, affecta d'assister aux exercices de la Religion Lutheriene, même avec plus d'exterieur qu'auparavant: mais la Religion chez plusieurs Princes n'est que le manteau de la politique. On fit autrefois une Epigramme sur le fils d'un Roi; plaçons-la ici à tout hazard, & que le Lecteur en fasse l'application qu'il voudra.

*Fils unique d'un Roi, que le monde revere,
Que la posterité toujours admirera,
Ressemblez seulement à vôtre Auguste Pere,
Et personne jamais ne vous ressemblera.*

III. Toutes les troupes qui doivent former l'Armée de prétenduë Neutralité pour les Etats du Nord d'Allemagne, ne sont pas encore arrivées au rendez-vous, qui leur est assigné à Gumberg sur l'Oder. Il n'y avoit au mois de Juillet que quatre Bataillons Palatins, qui sont partis du contingent des Anglois & Hollandois; ces troupes sont si peu disciplinées & si mal payées,

*Plaintes
portées à Vi-
enne contre
l'Armée de
neutralité.*

payées, qu'elles se font logées à leur gré dans la Silesie, se faisant fournir par force les vivres & les fourages, par les Sujets de la Maison d'Autriche : elles ont commis de si grands désordres, que les Etats de Silesie en ont porté leurs plaintes à la Cour de Vienne ; faisant connoître que si l'on n'y remedioit promptement, les peuples seroient obligez de prendre les armes, pour éviter leur totale ruine. Si c'est ainsi que des amis & des Alliez pratiquent la *Neutralité* ; les peuples de la basse Allemagne se seroient bien passé du Règlement fait à la Haye pour l'exécution de ce projet ? les Suedois qui en 1706. entrerent en Saxe comme ennemis, faisoient moins de désordre que les troupes auxiliaires des Alliez de la Maison d'Autriche, n'en commettent aujourd'hui en Silesie ; à la verité les troupes Imperiales n'ont pas mieux ménagé les terres du Pape & des autres Princes d'Italie. Seroit-ce que les troupes Protestantes, sans y penser, voudroient vanger la Cour de Rome ? non, c'est plutôt une coutume qui s'établit insensiblement, laquelle autorise entre amis des vexations qu'on auroit de la peine à supporter, si elles étoient commises par des ennemis.

*Le Roi de
Dannemark
arrivé dans
le Holstein
avec son
Armée.*

IV. Le Général Scholze, ayant fait la revûe des troupes Danoises arrivées dans le Holstein, trouva qu'elles montoient à 27800. hommes, parmi lesquels il y avoit 8900. Cavaliers ou Dragons. Le 20. Juillet le Roi de Dannemarck se rendit en personne à Rensbourg dans le Holstein, avec une suite de 300. Chevaux & 36. Chariots de bagage, pour être plus à portée d'exécuter

des Princes &c. Septemb. 1711. 197
 enter les projets concertez avec le Czard de
 Moscovie & le Roi de Suede: ces projets
 n'ont pas encore éclaté; mais les Suedois
 sont bien persuadez, que les Puissances con-
 nuës sous le nom de *la grande Alliance*, ne
 les ignorent pas, puis qu'e les voyent d'un
 œil tranquille, faire des mouvemens, qui
 seroient capables d'allarmer tout l'Empire,
 gendarmer la Grande Bretagne, & soule-
 ver les Provinces Unies, si les Suedois en
 avoient seulement fait la moitié autant.

En attendant que Sa Majesté Danoise ait manifesté ses desseins, les Gouverneurs pour le Roi de Suede, dans ses Etats de Breme & de Pomeranie, se disposent à se defendre le mieux qu'ils pourront: si les Rois de Danemarck & Auguste allument la guerre sur l'Elbe ou sur l'Oder, le Corps de troupes Suedoises qui est dans la Province de Schonen, menace de faire irruption dans l'Isle de Zelande, dans laquelle Copenhague, Capitale du Royaume de Dannemarck est située.

*Disposition
 des Suedois
 pour leur
 defense.*

V. Pendant près d'un mois les imprimez d'Hollande & de Vienne, ont nourris l'idée du public des grands avantages que les Moscovites remportoient sur le Roi de Suede, sur les Turcs & les Tartares, entre le Nicster & le Danube: ils avancerent, que l'Armée du Roi de Suede avoit été battuë, & mise en déroute; que ce Prince, le Palatin de Kiovie, & le Kamp des Tartares étoient conduits à Constantinople, comme autrefois le Comte Teckeli: que la Porte Ottomane mal satisfaite de leurs personnes, & se repentant d'avoir déclaré la guerre au Czard, les avoit fait arrê-

*Fausse
 nouvelles
 débitées à
 l'avantage
 des Mosco-
 vites.*

» ter : que l'Armée des Moscovites avoit
 » brûlé les Faubourgs de Bender, & n'at-
 » tendoit que sa grosse Artillerie pour en
 » faire le siege : que les Hospodards de Va-
 » lachie & de Moldavie s'étans déclaréz
 » contre les Turcs, mettoient de nom-
 » breuses troupes sur pied pour le soutien-
 » des interêts du Czard ; enfin qu'il yavoit
 » de si grands troubles dans l'Empire Ot-
 » toman, que le Sultan étoit en danger
 » d'être détrôné, s'il ne rapelloit prompte-
 » ment l'Armée que son Grand Visir con-
 » duisoit vers le Danube &c.

Le tems qui vient à bout de tout, a pres-
 que déjà anéanti une partie de ces grands
 progresz ; quelqu'uns de ces écrivains lors-
 qu'ils ont été mieux informez, ont chanté
 une espece de PALINODIE, en disans au-
 jourd'huy que le Roi de Suede & les au-
 tres prétendus disgraciez, étoient toujours
 à Bender avec leur Armée, en attendant
 celle du Grand Visir, qui avoit déjà
 passé le Danube : ces retractions (lors-
 qu'elles sont dictées par la bonne foi) sont
 toujours honneur aux auteurs, qui (autant
 qu'ils le peuvent) doivent être mieux sur
 leurs gardes par les suites, & ne se pas laisser
 si aisément prévenir ; cette réflexion qui n'est
 que générale, ne doit point déplaire à au-
 cun particulier, puisque les honnêtes gens
 sont gloire d'avouer que le *tems* n'a que la
 verité pour enfans legitimes.

Si de la verité sincere,

Le tems doit être appellé pere.

Helas! dis-nous, ô tems,

Ce que sont devenus tous tes autres enfans.

Quoiqu'il

Quoiqu'il se soit répandu des bruits, que le Roi de Suede avoit battu les Moscovites près du Niefter, que plusieurs lettres de Pologne, de Saxe, de Brandebourg & d'Autriche en ayent fait mention; jusques à présent cette nouvelle nous a paru si apocriphe par la contrariété des tems & des circonstances, que nous ne jugeons pas à propos d'entretenir nos Lecteurs d'un événement si incertain: un peu de patience éclaircira la vérité; un mensonge, quelque assuré qu'il soit, ne se soutient pas longtems.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en HOLLANDE & aux PAYS-BAS depuis le mois dernier.

I. **A**Rleux, inconnu dans l'histoire des Arleux
siècles passez, ne sera pas oublié par pris & re-
ceux qui feront celle de la guerre d'au- pris par les
jourd'hui: il est situé sur la Sencée à deux Armées op-
lieuës de Doüai, trois audessus de Bou- posées.
chain, & à pareille distance de Cambrai:
ce poste n'étoit d'abord considerable que
par un petit Château, un Moulin & une
Redoute, que les François y firent au com-
mencement de la Campagne, pour arrêter
les eaux qui couloient vers Doüai, dont les
Alliez se servoient pour faire moudre les
Moulins, pour inonder les environs de
Doüay, & pour rendre navigable la Scar-
pe & la Deuille. Nous avons déjà rapor-
té ailleurs, * comme les Alliez à la troi-
sième

* Voyez Juillet page 70. & Août page 145.

sième attaque s'en étoient rendus les Maîtres; nous avons aussi fait mention de la manière dont Mr. de Villars fit surprendre un Camp de dix Bataillons & douze Escadrons, qui couvroit un grand nombre de travailleurs employez à fortifier ce poste, dont la conservation étoit d'une très grande conséquence aux Alliez. Voici quelques circonstances qu'il faut ajoûter à ce que nous en avons dit.

Mr. de Gassion surprend le Camp des Alliez.

II. Mr. le Comte de Gassion & Mr. le Marquis de Coigny Lieutenans Généraux, marcherent si secretement le 10. & le onze Juillet avec trente Escadrons, qu'après avoir fait un détour de près de dix-huit lieues, (quoi qu'il n'y en eut que sept par le droit chemin d'Arras à Arleux) & traversé la Sencee audeffus de Bouchain; ce Corps de Cavalerie Françoisse arriva le 12. à la petite pointe du jour à la Garde de l'Etendar de ce Camp, dont la droite étoit à Goëlezin & la gauche à Ferin, demie lieuë de Douai. Mr. de Gassion avoit disposé sa troupe sur quatre lignes; la première composée de trois cens Dragons & de trois cens Hussards, étoit commandée par le Baron de Raski, Seigneur Hongrois, & cousin du Prince Ragotski. Cette première ligne tant entrée par la droite du Camp, au lieu de se saisir d'abord des faisceaux d'armes, se débanda tuant tout ce qu'on rencontroit, ce qui jetta l'allarme à la gauche, & donna aux ennemis le tems de prendre les armes: il est vrai que l'épouvante les avoit si fort saisis, qu'ils n'en firent pas un trop bon usage, car ils abandonnerent leurs tentes & se
sauve:

des Princes &c. Septembre 1711. 201
sauverent vers Douïay, ne faisant ferme,
que lors qu'ils furent derriere les palissades
du chemin couvert.

Comme la grande Armée de Monsieur
de Marlborough étoit alors campée audelà
de l'Escarpe, à environ trois lieuës de
Douïay, Mr. de Gassion après avoir per-
mis le pillage du Camp pendant deux heu-
res, fit sonner la retraite, & la fit en si bon
ordre, que la Garnison de Douïay, quoi-
que très-nombreuse, ne fit aucun mouve-
ment pour le poursuivre. Cette expedition
chagrina beaucoup Mr. de Marlborough,
& donna occasion à ses ennemis en Angle-
terre de déclamer contre lui. Néanmoins
il trouva moyen de s'en consoler, sur ce
que ses amis lui représenterent, que cette
perte étoit peu de chose, puisque ses trou-
pes occupoient encore Arleux, qui devoit
être l'objet principal de ses soins, tant pour
la gloire que pour l'utilité.

Par l'état que le Général Homspech
Gouverneur de Douïay fit faire, on trouva
que la perte faite dans cette occasion, ne con-
sistoit qu'à environ 1800. hommes blesez,
950. tuez & près de mille chevaux enlevez.
Mr. de Marlborough remplaça cette per-
te par de nouveaux Regimens qu'il fit mar-
cher à ce camp; on mit dans les Places du
Brabant ceux qui avoient le plus souffert.

III. On redoubla les travaux d'Arleux,
qui furent parachevez le 20. Juillet: on y fit
un assez bon Fort entouré de trois fossés,
qui couvroient trois differens ouvrages frai-
sez & palissadez. les Alliez y mirent dix pie-
ces de Canon, 500. hommes de Garnison
dans le Château, & 130. dans le Moulin,

*Arleux
muni & fer-
tisifié.*

outre les Officiers ; le commandement en fut donné au Colonel Savary homme de réputation, avec les provisions de bouche & de guerre nécessaires. Après de si bonnes précautions, Mr. Marlborough jugeant qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour ce poste, rappella à la grande Armée le Camp détaché dont nous avons parlé ; mais il laissa dans Douay 13. Bataillons & 500. chevaux, aux ordres du Général Hornspech ; la grande Armée des Alliez alla camper le 20. Août à Gonay, & le 21. à Lilliers, où le Comte de Tilly prit son quartier, le Milord prit le sien à côté.

*Arleux
attaqué &
pris par Mr.
de Montes-
quiou.*

IV. Quoique Mr. Marlborough eût confié la garde d'Arleux à la vigilance de Mr. Hornspech & à la bravoure du Sr. Savary, ils ne furent pas assez sur leurs gardes ; puisque le Comte d'Estein (avec huit Escadrons & 12. Bataillons, qui paroissoit vouloir marcher vers Mons) se trouva le 23. au matin devant Arleux, lors qu'on s'y attendoit le moins : Mr. le Maréchal de Montesquiou s'étant chargé de cette expedition fit disposer toutes choses pour l'attaque de ce poste : elle commença à huit heures du matin, & fut si vive, qu'à une heure après midi les François s'en rendirent les maîtres l'épée à la main ; la garnison fut faite prisonniere de guerre, & dépouillée en represailles de ce que les Alliez firent un pareil traitement à environ 80. François qui étoient dans ce Château lors que les Alliez le prirent le 6. Juillet.

Au moment que Mr. Hornspech eut avis de cette entreprise, il dépêcha un Courier à Mr. Marlborough, qui d'abord détacha

vacha le General Fagel avec 40. Escadrons & tous les Grenadiers de l'Armée au nombre de 7500. tous les Hussars de l'Armée qui prirent les devans : ces troupes avoient ordre de prendre en passant la garnison de Douïay, & tous ensemble faire lever le siege d'Arleux. Le 24. vers la nuit ce détachement rejoignit la grande Armée, Mr. Fagel ayant appris dans sa route qu'Arleux étoit rendu.

V. L'affaire qui s'étoit passée sous Douïay, la prise d'Arleux, jointe au mouvement qu'un détachement de l'Armée Françoisé fit du côté du Hainaut, s'étant avancé près du Pieton, donna de l'inquiétude pour les Places du Brabant ou de la Meuse, dont les garnisons étoient foibles : Mr. Marlborough par précaution renforça celles de Bruxelles, Mons, Ath & Audenarde : le premier du mois d'Août son Armée dé-campa pour marcher en avant, publiant qu'il vouloit donner bataille ; pour le mieux persuader il rapella les détachemens qu'il avoit sur la Lis & autres endroits ; il alla camper à Villers Brulain, à deux lieuës de St. Paul & à trois d'Arras, étant en tête de l'Armée de France, la riviere qui passe à Aubigny, & va se jeter dans la Scarpe à Arras entre deux. Monsieur de Villars, pour être en état d'accepter le combat, qu'il paroïssoit que Mr. Marlborough vouloit hazarder, rappella aussi les détachemens qu'il avoit en divers endroits sur sa droite, sa gauche & ses derrieres : mais Mr. Marlborough qui resta quatre jours dans ce nouveau Camp, pendant qu'on cuïsoit à Lille le pain necessaire à son Armée
pour

Mouve-
mens de
l'Armée des
Alliez.

pour six jours, donna ordre aux Lieutenans Généraux Cadogan, & Hornspech avec un gros détachement qu'il fit la nuit de l'aîle gauche, fortifié de la nombreuse Garnison de Douay, de se saisir des passages de la Sencée & de l'Escaut, pour aller occuper le Camp d'Avenes *le Sec* entre Bouchain, Cambrai & Valenciennes, avant que l'Armée de Mr. de Villars pût s'y opposer par son éloignement, afin d'ôter aux François la facilité d'envoyer des troupes dans le Brabant: Mr. de Villars qui suivit l'Armée des Alliez a la camper la droite près de Cambrai, la gauche sur la Sencée à la portée du Canon de Bouchain.

Le Camp qu'occupe Mr. de Marlborough est très-avantageusement posté pour se garantir d'être attaqué: il a sa droite à Hapre sur la Riviere de Selle, la gauche à Hordain sur l'Escaut; son front est couvert par la même Riviere, qui va de Bouchain à Valenciennes, ayant un bois derrière son Camp. Voilà quelle étoit sa situation le 8. Août; le mois prochain j'entreprendrai mes Lecteurs du fruit que le Général Anglois aura tiré de sa vigilance, & d'un Camp si respectable; le tems limité pour l'impression de cet ouvrage, ne me permettant pas d'attendre le dénouement de ses projets: ou nous en donnerons une suite par Addition à la fin de ce Journal.

*Départ du
Roi de
Prusse pour
retourner
dans ses
Etats.*

VI. Le Roi de Prusse, après avoir séjourné deux mois en Hollande, pour y sollicitier par sa présence la décision de ses prétentions sur la succession de la Maison d'Orange, en partit enfin le troisième Août, pour s'en retourner à Berlin, sans avoir pu

pû terminer cette affaire, elle a été accrochée par un des plus tristes événemens qui pouvoient arriver.

Cette Succession étoit disputée au Roi de Prusse par Jean-Guillaume Friso, Prince de Nassau, Gouverneur de Frise, Legataire universel du feu Roi Guillaume III. Comme sa présence étoit nécessaire pour l'accommodement à l'amiable qu'on méditoit ; les Etats écrivirent au Prince de Frise, qui étoit à leur Armée en Flandres, pour l'inviter de venir à la Haye : s'étant mis en route & voulant, au passage de Moerdick, se garantir d'une grosse pluie, resta dans son carosse avec le Brigadier Wilkes qui l'accompagnoit : lorsque le carosse fut dans la barque, il survint un coup de vent si violent, qu'il jeta le carosse dans le Golfe qu'on nomme *la Mer des jongs*, où ce jeune Prince & le Brigadier furent noyés ; ce funeste accident arriva le 14. Juillet environ midi. Ce Prince étoit né le 4. Août 1687. ainsi il a perit malheureusement avant l'âge de 24. ans accomplis : il a été universellement regretté : dans ses premières Campagnes il avoit déjà donné des preuves de sa valeur & des esperances de devenir un jour grand Capitaine : pour faire son éloge en peu de mots, il suffit de dire, que la nature aidée & soutenüe de la providence, avoit comme rassemblé en sa personne toutes les vertus & les bonnes qualités, qui ont autrefois rendu recommandable tant de Princes de l'illustre Maison de Nassau.

Le Village de Moerdick est à environ trois lieüs audeffous de Gertruydenberg, & à une lieüe & demie de la Ville-Guillaume,

*Le Prince
de Nassau
noyé.*

me, qu'on nomme en Hollandois Willemstad. Ce fut entre cette dernière Ville & Moerdick, que le corps de cet Illustre défunt fut pêché quelques jours après sa perte: il fut embaumé à Dort & porté dans la Province de Frise, dont il étoit Gouverneur hereditaire. Le 18. Avril 1708. son mariage fut signé avec la Princcesse de Hesse Cassel fille du Landgrave de ce nom; mais il ne fut consommé qu'au mois d'Avril de l'année suivante: il laisse de ce mariage une fille qui prit naissance au commencement d'Octobre 1710. La Princcesse son épouse est grosse de quelques mois, elle écrivit aux Etats Généraux le 20. Juillet, pour les prier de prendre cette triste Veuve sous leur protection, & de vouloir servir de peres & de défenseurs à sa tendre & innocente famille.

Comme le Roi de Prusse a été vivement touché du déplorable destin du Prince dont j'annonce la mort, les Etats Généraux ont trouvé de grandes facilités auprès de Sa M. P. pour la porter à consentir, que la décision de son différent soit surcise jusqu'après les couches de cette veuve justement & legitimement affligée; néanmoins, pour engager ce Prince à laisser ses troupes en Flandres le reste de la Campagne, & que son voyage en Hollande ne fût pas infructueux, les Etats Généraux en qualité de Mediateurs, du consentement du Roi de Prusse, sans la participation des Commissaires de la Princcesse de Frise, ni du Landgrave de Hesse son Pere & Tuteur de ses enfans, ont réglé un accommodement provisionel, qui porte en substance.

Accommodement provisionel de la succession de d'Oran-son
se.

des Princes &c. Septemb. 1711. 207

1. Que le Roi de Prusse jouïra par provision de la Maison située à la Haye, qu'on nomme la *vieille Cour*.

2. Qu'il jouïra de même des terres & maisons qu'on nomme *du Bois*, de Hoenlardick, de Dieren &c. évaluées à 26. mille florins de rente.

3. Qu'on donnera à ce Prince vingt-quatre mille florins de rente, à prendre sur les autres biens de la succession; ce qui fera en tout cinquante mille florins, sur lesquels on retiendra annuellement dix mille florins pour l'entretien des maisons qui lui sont alloüées.

4. Que la Princesse de Nassau Frise, en qualité de Mere & Tutrice de ses enfans nés & à naître, jouïra de la maison de Loo.

5. Qu'on lui donnera cent cinquante mille florins à prendre annuellement sur les biens de la succession.

6. Qu'on lui donnera de plus cent cinquante mille florins en argent une fois payé, moitié présentement, & le surplus en deux payemens.

7. Que six mois après les couches de cette Princesse, elle nommera des Plenipotentiaires qui se rendront à la Haye, pour travailler, avec ceux du Roi de Prusse, devant les Députez des Etats Généraux, Mediateurs, à terminer, s'il se peut, à l'amiable, toutes les prétentions des deux parties &c.

ARTICLE VII.

Contenant quelques nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses.

*Ecole des
maris jaloux*

I. **O**N a imprimé à Neuchatel un petit Livre qui a pour titre, *l'Ecole des Maris jaloux, ou les fureurs de l'amour jaloux*. On y trouve des faits, des circonstances, & des figures misterieuses, peu connuës en France; mais qui ne sont pas des nouveautez pour un grand nombre de Maris Italiens.

II. La mort a fait de si grands ravages parmi les hommes, ces deux dernieres années, ayant à sa suite la guerre, la famine & une espece de peste, qu'il sembloit que le genre humain alloit prendre fin: c'est, peut être, dans cette idée, qu'un disciple du Parnasse * s'est avisé de faire par avance l'Epitaphe du monde: Comme cette Epitaphe sera confonduë avec le reste de la nature, & qu'à la fin des siecles il n'y aura plus personne pour la lire, il faut la communiquer aujourd'hui aux vivans.

*Epitaphe
du monde.*

*Cy gist cette masse profonde,
Ce grand cahos, ce vaste lieu,
Ce composé de tout le monde;
Enfin ce chef-d'œuvre d'un Dieu.
Cette Divine architecture,
Maison de toute la nature,
A, dans les horreurs du tombeau
Repris sa premiere figure,
Confondant sous même monceau
Son cadavre & sa sepulture.*

III. On

* Le Sr. **Housser**.

III. On a imprimé à Londres, l'*Histoire de la vie & des sentimens du Docteur Sacheverel*, dans laquelle nous apprenons qu'il prit naissance en 1673. dans le Bourg ou petite Ville de Marlborough, (Milord Churchill en porte le nom depuis quelques années.) Quoi que le Pere de ce Docteur ne fût pas riche, il ne laissa pas de faire très bien élever son fils : il parvint à être Ministre & exerça sa profession avec tant de droiture, que les Presbiteriens, les implacables ennemis, ne lui ont jamais rien pû reprocher, que la pauvreté de son Pere. Si cela est un vice, il est au moins certain qu'il ne deshonore jamais la veritable vertu.

Histoire du Docteur Sacheverel.

IV. On a publié à Rotterdam une dissertation sur Adam Neuser, qui passa du Socianisme au Mahometisme, comme il paroît par la lettre qu'il en écrivit à Selim. Les Sociniens n'ont pas laissé d'en faire l'éloge depuis son apostasie. On apprend dans cette dissertation que le premier & principal article de foy des Mahomérans, est l'unité de Dieu & la certitude de la Mission de Mahomet, Prophète envoyé de Dieu : que Mahomet déclame souvent contre la Trinité des Chrétiens, qui selon lui, consiste en Dieu, en Jesus Christ, & en la Vierge Marie. C'est justement en cela, comme en bien d'autres articles, que son ignorance se manifeste.

Erreur des Mahomérans.

V. On a traduit en François les *Reflexions sur les cultes Chinois*, qu'un Jesuite Italien donna au public il n'y a pas long tems : l'Auteur faisant parler le Pape Clement XI. lorsqu'il envoya Mr. de Tournon dans la Chine, met ces paroles à la bouche de sa Sainteté.
„ Déféz vous de ceux que vous vertez trop
„ échauffez dans la dispute présente ; écoutez
„ tranquil-

Reflexions sur les Cultes Chinois.

„ tranquillement tout le monde : si vous trou-
 „ vez quelques défauts dans les Missionnaires ,
 „ couvrez ces défauts du manteau de la chari-
 „ té , afin que les nouveaux Chrétiens n'en
 „ soient pas scandalisez : proposez vous pour
 „ modèle ce que St. François de Sales * , né
 „ dans les mêmes Etats que vous auroit fait
 „ dans une telle conjoncture.

L'Auteur des Reflexions s'étend beaucoup sur les honneurs que Mr. de Tournon reçût à la Cour de Pekin , à la recommandation des Jesuites , où l'on ne l'appelloit que *le grand homme venu d'Occident* : que l'Empereur Chinois le fit manger à sa table , & lui donna à boire de sa propre main , &c.

Ces Reflexions sont suivies de plusieurs *observations* , qu'on connoit être d'un autre Auteur , soit par la diversité qu'on trouve dans le style , soit par le venin & l'emportement que la plume a répandu sur le papier , & dont je ne juge pas à propos de salir le mien ; car les noms de *chiens* , *d'yvrogne* , &c. sont les termes favoris de ce faiseur d'*observations*.

VI. On a imprimé à Toul depuis peu de mois un ouvrage en deux Volumes in 8°. d'un très-beau papier & caractère , qui a pour titre , *Pouillié Ecclesiastique & Civil du Diocèse de Toul*. Le premier Tome contient 472. pages , & le second 389. pages , sans comprendre la Preface ni les Tables. Il est dédié à Mr. Camilly Evêque de Toul. Le P. Benoit Lecteur en Theologie , & actuellement Gardien des Capucins de Toul en est l'Auteur : sans blesser la modestie dont il fait une exacte profession.

ON

* Le Cardinal de Tournon & St. François de Sales sont nez l'un & l'autre Savoyards.

on peut dire qu'il est un des plus sçavans & des plus laborieux Religieux de son Ordre ; les différens ouvrages dont il a enrichi la République des Lettres, lui ont déjà acquis cette réputation à juste titre.

Il y a quelques années que le P. Benoit donna au Public, *l'Histoire Ecclesiastique & politique du Diocèse de Toul* : l'ouvrage que j'annonce aujourd'hui est une suite de celui-là, puisque c'est un Catalogue de tous les Benefices de ce vaste Diocèse : il l'a divisé en six Archidiaconez, & chacun d'eux en vingt-six Doyenez : on trouve dans chaque Doyéné les Cures, les Annexes & les Eglises succursales qui le composent. Sous chaque Paroisse on y trouve les Abbayes, les Priores, les Convens de l'un & l'autre sexe, les Chapelles, les Hôpitaux, les Commanderies, les Oratoires, & même les Hermitages : il est entré dans un grand détail des Patrons, des Collateurs, des Décimateurs, du fixe & revenu de chacune de ces Eglises, & des charges de ceux qui en sont les Titulaires : il n'a pas négligé de marquer le ressort du Baillage & du Parlement dont chaque Cure dépend.

Cet ouvrage est si utile au Public, que si par les malheurs des guerres, des incendies ou autrement on venoit à perdre les titres de quelque'un de ces Benefices, le Livre du P. Benoit peut dans un besoin servir de titre & de preuve de ce qui doit appartenir à un chacun : cet ouvrage renferme encore un très grand nombre de faits historiques très-curieux, qui ont du rapport aux Villes & autres lieux, dont l'Auteur a eu occasion de parler.

VII. Mr. Quinger Professeur d'Anatomie & de Botanique dans l'Université de Basse en Suisse

*Maladie
qui fait
danser les
malades.*

Suisse, a fait imprimer dans la même Ville un Livre in 4^o. qui a pour titre, *le Theatre de la pratique Medecinale, où l'on trouve par ordre alphabetique l'explication de toutes les maladies & la methode de les guerir.* Toute la science de la veritable Medecine se renferme en deux points. 1^o. Connoître la maladie & ses causes. 2^o. De les guerir. On nous assure que ce Livre roule sur ces deux principes, qu'il est écrit fort methodiquement, & qu'il sera très-utile aux jeunes Medecins; nôtre Professeur n'a pas oublié de parler de *la danse de St. Vite ou de St. Modeste*; c'est une maladie où le malade danse sans cesse.

*Liberté des
Allemands
pour servir
dans les
Pais étran-
gers.*

VIII. On a publié à Ulm en Suabe des *Dissertations sur l'ordre Militaire qui s'observe en Allemagne, & sur la liberté qu'ont les Allemands de servir dans les Armées étrangères.* C'est une nouvelle Edition d'un ouvrage que Nicolas Myler de Chrenbach donna au Public il y a plusieurs années, pour prouver que de tout tems il a été permis à la Nation Germanique d'aller servir chez les Princes étrangers: „ un Prince d'Allemagne, dit-il, peut enga- „ ger sa personne & ses troupes au service „ d'un autre Prince étranger, pourvû que les „ troupes qu'il engagera dans pareille occa- „ sion ne diminuent en rien le contingent qu'il „ doit fournir en qualité de Prince de l'Empi- „ re; c'est là, ajoute t'il, une des prérogatives „ de la Souveraineté des Princes d'Allemagne, „ fondée sur les Concordats, sur la Bulle „ d'or, sur le Traité de Westphalie, & sur les „ autres Loix de l'Empire, l'observation des- „ quels les Empereurs sont obligez de jurer „ avant & après leur Couronnement.

IX. On a imprimé à Leipfich en Saxe l'éloge

des Princes &c. Septemb. 1711. 213

de toutes les personnes Illustres de la Famille des *Allemands de Magdebourg*, le seul qui en reste aujourd'hui est Directeur des Finances du Roi Auguste. L'Auteur fait descendre cette Famille des Suedois, qui firent des courses en Allemagne vers le trois & quatrième siècle : il fait sortir tous les *Allemands* des branches établies en France & en Italie de celle qui s'établit à Magdebourg : sur ce pied-là l'illustre Evêque de Grenoble d'aujourd'hui sera Allemand d'origine, comme il l'est de nom.

X. Dans le Tome XI. de ce Journal page 258. nous parlâmes du *Dictionnaire œconomique*, que Mr. Chomel Curé de St. Vincent de Lion venoit de donner au Public : depuis ce tems-là, j'ai vû cet Ouvrage, & je le crois digne de la Bibliothèque de tous les curieux, par une infinité de secrets, & de découvertes tres-utiles, qu'on y trouve : j'en ay fait l'expérience de quelques unes, dont je me suis parfaitement bien trouvé : j'avoüe que l'Auteur en auroit pû retrancher certains préceptes, qui regardent les mœurs, & la conduite que chacun doit garder dans sa profession, parce qu'ils convenoient mieux dans un ouvrage de Theologie : mais cela est pardonnable à un vieux Ecclesiastique animé du salut du prochain : à cela près il n'y a point d'homme (de quel état ou profession qu'il soit) qui n'y trouve de quoi satisfaire son goût & son inclination : on y voit d'excellens remedes pour les maladies de toute espece, des moyens pour parvenir à une longue & heureuse vieillesse : l'Auteur qui approche 80 ans donne aussi des moyens pour élever, nourrir & faire multiplier les animaux destinez à l'usage de l'homme, & les remedes pour empêcher ou guerir leurs maladies.

*Eloge de la
Maison
d'Allemand,
dont Mr. de
Grenoble est
issu.*

*Dictionnaire
œconomique
de Mr.
Chomel.*

maladies. Son Dictionnaire contient plusieurs secrets & nouvelles découvertes, qui concernent le jardinage, la botanique & l'agriculture. Des moyens pour faire fleurir le commerce & les manufactures, pour enrichir les marchands & les artisans: il y a un très grand nombre d'estampes des filets & autres machines, pour prendre facilement le poisson, les oiseaux & les animaux terrestres en faveur de ceux qui aiment la Pêche ou la Chasse.

Cet ouvrage est imprimé à Lion chez Pierre Thened Libraire, & se trouve dans les principales Villes du Royaume: il est *in folio* en deux Tomes, qu'on relie ordinairement en un seul Volume.

*Traité sur
les nourrices.*

XI. Le Sr. de Leitra Medecin François, a publié un Traité sur les nourrices, où il établit l'obligation des meres de nourrir leurs enfans: que lors qu'elles ne le peuvent pas, elles doivent choisir des nourrices bien conditionnées: il recommande sur toutes choses, de prendre des nourrices qui n'aiment pas le vin, & qui ne soient point babillardes & grandes parleuruses; si l'on suit l'avis de ce Medecin, très assurément les meres se verront forcées de nourrir elles-mêmes leurs enfans, car il est difficile d'en trouver un assez grand nombre, qui soient ennemies du jus de la treille: mais il est comme impossible de trouver une seule femme (parmi le bas peuple sur tout) qui ne soit parleuse & babillarde au suprême degré.

*Défense du
Pape & du
St. Siege.*

XII. On a imprimé à Gand chez van der Ween un livre Latin, qui a pour titre, *Vindicia adversus Avitum Academicum*. Un Docteur de Louvain qui a lû le livre, m'assure qu'il est bien écrit, & que l'Auteur a eu pour but l'honneur & la défense du St. Sie-

des Princes &c. Septemb. 1711. 215
 ge & de l'Eglise. Ce qui a donné lieu à cet ouvrage, c'est qu'un esprit critique avoit osé censurer un Sermon, que le Pape Clement XI. qui regne aujourd'huy, prêcha un jour de Pâques sur *la gloire de Jesus-Christ ressuscité.*

Il y a quelques mois qu'on imprima à Paris une chanson en faveur du Caffé, faite par le pere Guibert de l'Oratoire: on en a fait une autre contre cette boisson sur le même air, qui n'a pas été moins amusante; en voici le premier & le dernier couplet.

*Quelle bizarre verve,
 M'avoit donc échauffé?
 En dépit de Minerve
 J'ai chanté le Caffé,
 Les Dieux ont rebuté cette boisson brûlante,
 L'amertume qu'elle a; là là,
 Ne peut que chez Pluton, don don,
 Mériter qu'on la chante.*

*Il est de ce breuvage,
 Ainsi que des amours,
 Toujours on en dit rage,
 Et l'on en prend toujours;
 Tel voudroit les blâmer, qui tout bas leur fait
 grace:
 Pour vous prouver cela, là là,
 De ce Caffé Demon, don don,
 Je vais prendre une Tasse.*

XII. Voici trois nouvelles questions qu'on propose au public. On demande premièrement; *Questions*
 „ Vaut-il mieux ne point voir la personne *qu'on propose*
 „ qu'on aime, que de la voir lors qu'elle est
 „ indifferente à nôtre égard? 2. Jusqu'à quel â-
 „ gel'amour doit-il emporter sur la raison? ou
 „ plâ.ê:

„ plutôt quand est ce qu'on doit commencer
 „ d'aimer sagement ? 3. Est-il raisonnable de
 „ haïr celle qui nous a charmé , lors qu'elle
 „ nous méprise ? Ceux qui répondront à ces
 questions , sont priez de le faire succinctement
 & d'affranchir leurs lettres , s'ils veulent trou-
 ver place dans ce Journal.

*Comedies
 de Domeni-
 que fils
 d'Arlequin.*

XIV. On imprime chez Edoïard Libraire de Paris quelques nouvelles Comedies de la composition de *Domenique* * fils du fameux *Arlequin*, qui feront un nouveau *Theatre Italien*, lequel ne sera pas moins bien reçu du public que le précédent; outre l'*Ecole galante* dont nous avons déjà parlé, il y aura le *procès des Comediens François & Italiens*, qui a paru à Grenoble cet hiver : *La femme fidelle* ou les apparences trompeuses : le *Prince généreux*, ou le Triomphe de l'amour. Et *Arlequin gentil-homme par hazard*.

*Conseils
 demandez
 aux beaux
 esprits.*

XV. Outre les questions qu'on a faites aux beaux esprits, on leur demande par mon ministère deux conseils. 1. Que doit on conseiller à un mari, ou à une femme, qui s'aiment trop pour chercher à se separer l'un de l'autre, & qui ne s'aiment pas assez pour souffrir & se pardonner leurs imperfections, ou leurs mauvaises humeurs ? 2. Quel conseil donnera t'on à un gouteux qui ne trouve du plaisir qu'à bien boire, & qui ne souffre que quand il a bû.

*Réponse à
 la question,
 si l'on doit
 donner plus
 que l'on ne
 promet.*

XVI. Un Poëte après Owen, a répondu par ces quatre Vers à la question, si on devoit donner plus que l'on ne promettoit.

*On doit donner plus que l'on ne promet,
 La nature prudente en s'age,*

Donne

* Voyez Tome XIV. page 216.

des Princes &c. Septemb. 1711 217
Donne toujours pour cet effet ,
A tout homme une langue & deux mains en
partage.

XVII. *Gomgam, ou l'homme prodigieux*, *Gomgam*
transporté dans l'air, sur la terre & sous les *ou l'homme*
eaux, livre véritablement nouveau : est le titre *prodigieux*
d'un ouvrage, dont le second Tome vient de *dans l'air,*
paroître à Paris : par le mémoire qu'on m'en a *sur la terre*
adressé, on me fait connoître que l'Auteur a eu *& sous les*
pour but, de réjouir ses Lecteurs, & d'en in- *eaux.*
struire la plûpart, sur le ridicule des hommes :
il n'est pas malaisé de se le persuader, puisque
ce livre n'est rempli que d'aventures mêlées de
critiques par exemple, il donne à son *Gomgam*
, une Bibliothèque, composée de *l'Agenda*
, de ceux qui n'ont rien à faire. Rever le
, matin à ce qu'on doit faire le soir, & rever
, le soir à ce qu'on auroit pû faire le matin
, &c. *Manège des promenades* : on entre dans
, son Carrosse par une portiere, on en sort par
, l'autre, pour aller dans un Fiacre, sans être
, vû de ses gens : *Grandes femmes* ; fieres
, d'être avec les petites, & les petites fâchées
, d'être avec les grandes : *Les Tragicomedies*
, *du jeu* ; les familles ruinées, domesti-
, ques sans gages : cuisin sans feu, creanciers
, sans hypothèques : les petites des grands
, hommes : les momeries du ceremonial : agi-
, tation des esclaves volontaires : l'art de pen-
, ser sans rien dire : les femmes humaines ;
, les biens apparentez ; les grandes bagatelles ;
, les quatre saisons de Paris &c. Ces matieres
& autres semblables, sont celles que nôtre Au-
teur traite dans son ouvrage.

XVIII. On travaille à une nouvelle édition
de la *traduction Françoisise d'Hypocrate*, par
Mrs.

*Hypocrate
traduit en
Français.*

Mrs. d'Acier. Si Mr. Patin étoit encore en vie, il ne manqueroit pas de s'élever contre cette édition ; car il soutenoit, " qu'il ne falloit ja-
" mais mettre entre les mains de tout le
" monde, les misteres de la Medecine ; parce
" qu'il n'y auroit pas jusques au moindre gar-
" çon Apoticaire, qui ne voulût se mêler de
" commenter Hypocrate, & de dire son senti-
" ment sur sa doctrine.

A propos d'Hypocrate ; il a paru une petite piéce contre la Medecine, dont voici les premiers vers.

*Les noirs Ministres d'Hypocrate,
De deux sirops qu'ils infusent dans l'eau,
Envoient l'un chercher la rate,
Dépêchent l'autre au país du cerveau.
C'est grand hazard quand une seule goûte,
Veut bien suivre sa route &c.*

*Abus de la
critique en
matiere de
Religion.*

XIX. Le P. de Loubrassel a fait un livre intitulé, *Abus de la critique en matiere de Religion*. Ceux qui ont lû cet ouvrage ne doutent point, qu'il n'attire une foule d'ennemis à son Auteur, puisqu'il y attaque tant de celebres écrivains : par exemple, il attribüe, dit-on, à Mr. Bayle, *l'hypothese insensée des Manicheens* : Mr. Le Clerc sur le Socianisme, qu'il veut, dit il, *élever sur les ruines de la tradition*, sur son toleranisme & sur ses *licentieuses interpretations de l'Ecriture*. Mr. Dodwel, sur les Martyrs, dont il a fort diminué le nombre. Sur un Anticritique, qui a nié que le Temple de Janus ait été fermé précisément à la naissance de Jesus-Christ. Mr. du Bourdieu sur le Martyre de la Legion Thebaine qu'il conteste : Mrs. Baillet, Dupin, les Jansenistes &c.

XX. On a fait à Paris une nouvelle édition d'un très bon livre déjà connu du public; il a pour titre, *Morale Chrétienne, tirée des ouvrages des Peres de l'Eglise, édition revue & augmentée, deux Volumes in 12.* L'Auteur tient presque par tout le langage que les Peres de l'Eglise ont tenu contre les vices les plus cōmuns des hommes: il parle d'une maniere effrayante & instructive de l'impudicité & de la chasteté: il dit que cette abominable débauche n'est presque jamais suivie d'une véritable penitence. En parlant de l'avarice, il dit, après St. Chrysostome, que l'avarice est ennemi à lui même, & encore l'ennemi commun de tous les hommes.

*Morale
chrétienne.*

*Idee d'un
avare.*

XXI. Dans *l'histoire de l'Eglise de Vienne en Dauphiné*, que Mr. l'Abbé Drouët de Mauvertuys a donné depuis peu de mois au public, * il rapporte la vie & les actions remarquables de 106. Archevêques, qui ont occupé ce Siege depuis l'an de grace 62. jusqu'à present: l'Auteur nous apprend que St. Pierre & St. Paul y envoyerent en même tems & à l'insçu l'un de l'autre deux ouvriers Evangeliques: St. Pierre y envoya Zacharie un de ses Disciples; St. Paul donna la même mission à Crescent son Disciple.

*Histoire de
l'Eglise de
Vienne par
Mr. de Mau-
vertuys.*

En ce tems-là, on ne connoissoit point la dispute entre les Beneficiers; parceque le temporel n'étant pas établi sur le pied qu'il est aujourd'huy, n'avoit pas encore excité la concupiscence. Ces deux premiers Ministres Evangeliques de l'Eglise de Vienne, s'y étans rencontrés presque en même tems, combattirent fortement l'un contre l'autre; mais ce n'étoit qu'un combat d'humilité, chacun pré-

*Zacharie
son premier
Evêque.*

tendant

* Voyez *Juillet* page 79.

tendant à la gloire de ceder la place à son compagnon: Crescent eut l'avantage, s'étant retiré, malgré les instances que lui faisoit Zacharie de rester dans le poste où St. Paul l'avoit destiné. St. Martin dans le troisiéme siècle fit bâtir la premiere Chapelle que les Chrétiens eurent dans Vienne. Successivement on y érigea une Eglise Cathedrale sous le nom des Saints Machabées; on la consacra ensuite sous l'invocation de St. Maurice; il y a environ deux siècles, qu'elle est dans la perfection que nous la voyons aujourd'huy; qui, comme dit l'historien, fera toujours l'admiration des voyageurs, la honte & le déshonneur des Architectes.

*Fondation
de l'Abbaye
de St. Antoine.*

Mr. de Maupertuis remarque, que parmi les 106. Prélats qui ont occupé le Siege de Vienne, il y en a 46. qui sont reconnus pour Saints; que celui qui fit le plus d'honneur à cette Eglise fut Guy de Bourgogne, qui ensuite fut Pape sous le nom de Calixte II. que ce fut sous son Pontificat, il y a environ six cens ans, que la celebre Abbaye de St. Antoine, Chef d'Ordre des Chanoines Reguliers de ce nom, fut fondée dans le Viennois. Ce fut sous le même Pontificat, que par une Bulle du 25. Février 1120. ce Pontife donna aux Archevêques de Vienne, la prééminence & la juridiction sur sept autres Metropoles, dont quelques unes étoient reconnues primatiales: c'est là le fondement de la qualité de *Primat des Primats des Gaules*, que prennent les Archevêques de Vienne, quoi qu'ils ne jouissent point de cette juridiction, le seul Archevêque de Lion jouissant des droits de trois Primaties.

Nôtre Auteur nous apprend, que dans le Concile général qu'on tint à Vienne en 1311. on confir-

confirma le Décret du Pape Urbain, pour la célébration annuelle de la Fête du saint Sacrement, ou Fête Dieu: que le Pape qui étoit à ce Concile, voulut faire la première cérémonie de cette institution; qu'il porta processionnellement le saint Sacrement sous un dais magnifique, soutenu par quatre Princes. Ce fut donc dans l'enceinte des murs de Vienne en Dauphiné, qu'on a rendu la première adoration publique dûë à la sainte humanité de Jesus Christ, voilée sous les ombres de l'Eucharistie: cérémonie si auguste, qu'on en a fait un précepte universel, pour toutes les Eglises Catholiques de la terre habitable.

Institution de la Fête-Dieu; ou du St. Sacrement.

Mr. de Mauperruys a fini son histoire par l'éloge des cinq derniers Archevêques de la Maison de Villars; cet éloge lui a fourni une occasion naturelle, qu'il n'a pas échappé, pour faire celui de Mr. le Maréchal de Villars, qui commande aujourd'hui l'Armée de France en Flandres.

XXII. Il y a quelques années, qu'on ne parloit à Paris que de la belle Viennoise; sa beauté fit du bruit dans presque toute l'Europe: sa vertu ne l'a pas renduë moins recommandable que sa beauté; l'une & l'autre lui ont acquis le titre de Marquise, puis que Mr. le Marquis de Martel l'a épousée: on a trouvé parmi les papiers de feu Mr. Lainais, un Madrigal qu'il fit au sujet de cette belle femme; le voici.

Madrigal sur la belle Viennoise. presentement Marquise de Martel.

Le tendre Apelles, au jour de ces jeux se ventez

Qu' Athenes sur ses bords consacroit à Neptune;

*Fit au sortir de l'onde éclater cent beautez,
Et prenant un trait de chacune,*

Il fit de sa Venus le portrait immortel.
 Hélas ! s'il avoit vu la divine Martel,
 Il n'en auroit employé qu'une.

*Pseaumes
 de la peni-
 tence.*

XXIII. Il paroît à Paris un nouveau livre sous ce titre ; *Les Pseaumes de la Penitence, avec des Reflexions*. On ne doit pas s'attendre de trouver ici un extrait d'un pareil livre, puisque le titre seul nous donne une idée parfaite des matieres qu'il renferme. Tous les Pseaumes du Prophète Royal sont dignes de la meditation journaliere de tous les Chrétiens ; mais il semble que les sept Pseaumes qu'on nomme *de la Penitence*, ont été choisis parmi les ouvrages du Psalmiste, pour nous faire une habitude de les lire ou reciter tous les jours. C'est dans ces admirables Pseaumes, dit saint Augustin, que Dieu nous envoie David penitent, comme il envoya à David pecheur, le Prophète Natana : afin que si en quelque sorte, nous croyons pouvoir excuser nos égaremens par les siens, nous trouvions dans son retour au Seigneur, des lumieres qui nous inspirent de l'horreur pour nos crimes, & des regles qui nous apprennent à nous en corriger.

*Mr. Asselin
 remporte le
 prix des
 jeux flo-
 raux.*

XXIV. Mr. l'Abbé Asselin, (élève de Mr. Corneille & intime ami de Mr. de la Motte qui lui a succédé) a remporté à Toulouse le prix des jeux floraux pour cette année 1711. tant de l'Idille que du Poëme. L'Idille n'est qu'un composé de louanges de Mr. Corneille, sous le nom de *Palamon*, & de Mr. de la Motte sous le nom de *Philemon*. Le Poëme est sur le sujet de la grace ; en voici quelques Vers qui feront juger de la beauté de la pièce.

*Est-ce une loi du ciel, vangeur de nos forfaits,
 Que*

Que l'homme ignore ici, le repos & la paix?
Miserable jouët de son désordre extrême,
Contre lui, chaque jour, il s'irrite lui-même.
S'il combat son penchant, quels penibles efforts?
S'il ose lui céder, quels effrayans remords?
A ces maux condamné, même avant que de
naître,
Il commence à souffrir dès qu'il peut se connoître.

Vainement aveuglé, sur l'erreur qui t'abuse,
Tu crois sur ta foiblesse, appuyer ton excuse.
Tu sens tes passions qui t'entraînent toujours;
Mais te sens-tu forcé de céder à leur cours?
Quelque soit le pouvoir d'une pente si forte,
Resiste; & tu vaincras le penchant qui t'emporte.

A l'égard du prix de l'Ode aux mêmes jeux
floraux, il fut adjugé à Mr. Roi Conseiller au
Châtelet, qui avoit aussi travaillé à la pièce
d'éloquence. S'il n'a pas remporté ce dernier
prix, il a lieu de s'en consoler, puisqu'il a eu le
plus difficile.

Mr. Roi a
remporté le
prix de l'O
de.

La Prose n'est point rebelle;
Le Vers n'est pas toujours prêt,
L'une vient quand on l'appelle,
L'autre vient quand il lui plaît.

Dépuis qu'on a attaché ces petites, mais
glorieuses récompenses, au travail des beaux
esprits, on les a vû s'animer d'émulation: si
l'on les multiplioit, & qu'on établit de pareil-
les Accademies dans toutes les bonnes Villes
de l'Europe, il est certain que cela exciteroit
d'avantage les bons Auteurs.

*Si de leurs beaux talens ils recevoit le prix :
Si l'on en void si peu, qu'on n'en soit point
surpris.*

Les MECENAS font les VIRGILES.

*Projet d'é-
tablir une
Accademie
à Troyes pro-
posé à Mr.
Remon.*

XXV. Je ne scais quelle augure on doit tirer de ce qu'au moment que j'ai la plume à la main je reçois un avis qui a quelque rapport à la matiere que je viens de traiter ? c'est une Lettre accompagnée d'un Sonnet que le Sr. Maugard écrit dernièrement à Mr. Remon des Cours, sur le projet d'établir une Accademie des beaux esprits dans la Ville de Troyes en Champagne : Mr. Remon est déjà connu dans la Republique des Lettres par plusieurs ouvrages que nous avons de lui : c'est de sa plume que sont sorties ces belles *Lettres d'Helaise & d'Abailard* : c'est à lui que nous sommes redevables de *l'Homme d'épée* : il travaille actuellement à *l'Histoire des Comtes de Champagne*, dans laquelle il y aura, sans doute, une infinité d'évenemens historiques très curieux : avant de rapporter cette lettre il est à propos de remarquer que Mr. Remon réside dans une belle Maison de Campagne proche de Troyes qu'on nomme *des Cours* ; le Lecteur s'apercevra bien tôt de la necessité de cette remarque.

MONSIEUR,

VOici ce que mon foible genie m'a inspiré ce matin au sujet d'une société de gens de Lettres, dont j'eûs l'honneur de vous parler il y a quelque tems : Enfant qui est encore dans le néant, mais auquel vous pouvez bien tôt donner l'être & le jour.

Que

des Princes &c. Septemb. 1711 225

Que fais tu seul, Remon, dans ce lieu de plaisir,
Où l'œil est égayé par la nature & l'art?

A tes doctes amis n'ose-tu faire part,

Des fruits que ton esprit produit dans le silence?

Tu goûtes les attraits de l'aimable science;
Là ta plume fit naître Heloise, Abailard,
Là sans cesse occupé des leçons de Manfard,
Tu joins l'architecture à la vive éloquence.

Tu formas ta maison sur les plans les plus beaux:
Il ne manque à ces lieux, pleins de charmes
nouveaux,

Que d'y voir, par tes soins, les Muses rassemblées.

De ton aimable Cours fait un sacré Vallon;
Quel autre à la fraîcheur de ses belles allées
Peut mieux remplir que toi la place d'Apollon?

Non, Mr. il n'y a que vous, qui puissiez faire ce coup hardi, pour chasser l'ignorance & l'impolitesse de ce pays. Vôtres mérite si connu par les lettres charmantes d'*Heloise & d'Abailard*; par votre *homme d'épée &c.* vous mettent au dessus de la censure publique, & semble autoriser un si noble projet, plus que ne feroient la vaillance & le rang de tant d'autres, qui ne se distinguent que par un vain éclat. Vous le sçavés, Mr. ce n'est pas assez d'être noble & sçavant, il faut encore se faire un honneur singulier de rechercher la compagnie des gens de lettre, pour se communiquer reciproquement ses productions, & profiter les uns & les autres des riches talens qu'on a reçu du Ciel. La Science & la noblesse n'ont rien d'incompatible: la beauté de celle là

le-là relève au contraire l'éclat de celle-ci: il faut, lorsqu'on est en place & dans le pouvoir, recevoir le mérite & le soutenir: rien n'honore plus les grands hommes, que cet azile & cet appuy: Voyez les Richelieu & les Seguier

J'espere, Mr. que vous entrerez dans ce loüable dessein, qui a pour but principal l'honneur & l'utilité: il ne manque plus, pour illustrer cette Capitale de Champagne, que l'exécution d'une si noble entreprise: vous en aurez toute la gloire; & si vos ouvrages, où brille une si vive éloquence, vous ont déjà frayé la route de l'immortalité, c'est de l'exécution de ce beau projet, que vous pouvez plus sûrement l'attendre: je suis &c. MAUGARD.

Arbre Genealogique de la Couronne de France.

XXVI. La grande Carte Genealogique des Rois de France depuis Pharamont, à laquelle on a accolé toutes les Alliances de la Couronne de France avec les plus illustres Maisons de l'Europe, est un ouvrage accompli dans ce genre: cet Arbre Genealogique est orné des armoiries de toutes les Maisons Souveraines, avec lesquelles la Couronne de France a prit alliance: cet ouvrage mis en ordre par le Sr. le Févre, se vend à Paris sur le petit Pont près de l'Hôtel Dieu.

Coûtume du Barrois par Mr. le Paige.

XXVII. On vient de donner au Public une nouvelle Edition du *Commentaire sur la Coûtume de Bar-le-Duc*, qui se vend chez Jean Lochet Libraire de la Ville de ce nom. Mr. Le Paige Conseiller & Maître des Comptes du Barrois, qui est l'Auteur de cet Ouvrage l'a beaucoup augmenté par de nouvelles notes: il y traite sçavamment les plus belles & les plus importantes questions de tout le droit coûtumier, leurs décisions selon la plus saine Jurisprudence

des Princes &c. Septemb. 1711. 227
prudence des Arrêts, qui jointes à l'explication
des Loix municipales du Barrois, ont rendu cet
ouvrage parfait dans son genre.

XXVIII. Plusieurs personnes ont deviné l'Eni-
gme du mois dernier, dont le mot est *Eve* la
premiere femme du monde. En voici une au-
tre très bien imaginée.

*D'un visage trompeur j'aborde tout le monde,
Je cache mes deffauts autant que je le puis;
Mais comme je n'ai pas une bonté profonde,
On me hait aussitôt qu'on connoit qui je suis.
Benir le nom de Dieu, c'est là mon caractère,
Je rends graces au Ciel de la grandeur du Roi;
Et cependant dans tout ce noble emploi,
J'ai souvent fait perir mon Pere. (§)* *Egnimes.*

ARTICLE VIII.

*Contenant la Naissance, les Mariages &
Morts des Princes & autres Personnes
Illustres.*

I. **M**Adame la Princesse d'Hannover
belle fille du Duc de ce nom, ac-
coucha d'une Princesse le dix Juillet.

Naissance.

II. Il y a quelque mois que le fils du Mar-
quis de Laffay, Lieutenant Général de Bres-
se & Bugey, épousa Mademoiselle de Mon-
tatterre, fille du Marquis de ce nom. Les
nouveaux mariez sont parents de l'Evêque
de Grasse, parceque la mere de l'épousée
étoit cette Demoiselle de Buffi, dont Mr.
Buffi Rabutin parle si souvent dans ses let-
tres.

Mariages.

Le

(§) *Fausse monnoye.*

Mr. Olivier, celebre Marchand de Lion, originaire de Somiers en Languedoc, a fait une si grosse fortune dans le commerce depuis peu d'années, qu'on l'estime riche de près de trois millions: il vient d'acheter le beau Marquisat de Senazant: comme la fortune le favorise dans toutes ses entreprises, le 29. Juin Mr. l'Archevêque de Lion benit le mariage de ce nouveau Marquis avec Mademoiselle de Viriville; il a trouvé en elle la vertu, la beauté, la jeunesse (n'ayant que 18. ans) cent mille livres de dotte, & pour surcroit de tous ces avantages, une tres Illustre Alliance: car la nouvelle mariée est fille cadette de Mr. le Comte de Grolé de Viriville Gouverneur de Montelimar en Dauphiné; sa mere est de l'ancienne & Illustre Maison de Gouvernay; ces deux maisons sont alliées à la Principale Noblesse du Royaume de France.

Le Comte de Parabere Brigadier des Armées du Roi épousa au mois de Juin Mademoiselle de la Vieuville, fille de la Dame d'Atour de Madame la Duchesse de Berry.

Morts.

III. M. Charles Theriat d'Espagne, Gouverneur de Thionville, dont nous annonçames la mort le mois dernier étoit moins âgé qu'on n'a dit, puisqu'il ne couroit que sa quatre-vingt-sixième année, étant né le 22. Février 1626.

Nous ne pûmes dire que deux mots le Journal précédent sur l'article de ce Duffant: il a commandé pendant longtemps le Regiment de la Ferté Infanterie: il a fait la fonction d'Inspecteur Général de l'Infanterie

L'Infanterie : il se trouva à la Bataille de St. Godard en Hongrie, où il fut blessé : il eut le Commandement de l'Isle de Bonmet, lorsqu'elle fut prise sur les Hollandois : il a commandé successivement à Gray & à Dolle en Franche Comté : il succeda au Gouvernement de Thionville à Mr. le Maréchal de Grancé en 1680. il avoit six freres, qui ont tous été tuez au service de France ; l'un à Philisbourg, un à Fribourg, un à Montmedi, un à Valenciennes, un à la Capelle, & un à Dolle. Mr. d'Espagne n'avoit eu qu'un fils de son mariage avec Madame Poyart son épouse, qui fut tué à la Bataille de Fleurus.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail de la Noblesse, ni des Emplois & des Actions distinguées des Ancestres de celui dont nous annonçons la mort : il suffira de dire que la Maison de Thieriat est d'une ancienne Noblesse de France : Henry de Thieriat Trisayeul du dernier Gouverneur de Thionville, fut envoyé en 1518. par le Roi de France François I. près du Roi d'Espagne Charles I. qui fut ensuite Empereur sous le nom de *Charles quint.* Mr. de Thieriat se trouva près du Roi Catholique dans le tems qu'un Officier Maure lui alloit décharger une hache d'armes sur la tête : il la lui arracha, il en fendit la tête au Maure, & la presenta ensuite toute sanglante à sa Majesté Catholique : ce Prince convint qu'il devoit la vie à cet Officier François ; pour laisser des marques de sa reconnoissance à toute sa posterité, il lui rendit la hache, lui ordonna de la mettre sur le timbre de ses Armes, avec cette devise, VELOCITER,
&

& lui donna le nom d'Espagne: c'est depuis ce tems-là, que cette Famille s'est toujours appelée *Thieriat d'Espagne*.

Le Sr. Flemming Lieutenant General des Armées du Roi de Prusse, mourut à Berlin au mois de Mai, âgé de 87. ans.

Le 9. Mai la mort enleva Dame Marie Madelaine Voisin, Epouse de Mr. Jean-Baptiste des Maretz de Vaubour, Conseiller d'Etat, ci devant Intendant de Lorraine, des trois Evêchez, &c. elle est morte âgée de 45. ans.

Le 31. du même mois, Madame Voisin, Veuve de Messire Daniel Voisin, Conseiller d'Etat, mourut à Paris âgée de 82. ans: elle étoit de la Famille de Talon, si celebre dans la Robbe: Madame la Presidente de la Moignon Doüariere, est sa fille.

Le 28. Mai le Marquis de Langeron, Lieutenant General des Armées Navales de France, Lieutenant de Roi en Basse Bretagne, Commandeur de l'Ordre de St. Louis, mourut subitement dans la belle Maison de Seaux. Mr. de Langeron son fils lui a succédé en la Charge de Lieutenant de Roi en Basse Bretagne, sur laquelle Mademoiselle de Langeron sa sœur doit prendre vingt mille écus.

Le 26. Juin, la Duchesse de Popoli mourut à Sarragoffe d'une fièvre maligne.

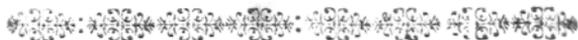
Messire Alphonse de Bonne de Crequy, Marquis de Canaples, Duc de Ladiguieres, Pair de France, mourut à Paris le 5. Août âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans.

Le 31. Juillet le jeune Prince Frederick Guillaume de Brandebourg, fils du Prince Electoral, & petit fils du Roi de Prusse

des Princes &c. Septemb. 1711. 231
Prusse, mourut à Berlin. Comme il étoit
fils unique, la Cour en a été fort affligée.

Le 10. Août la mort enleva à Paris
un homme d'un mérite distingué, qui
avoit fourni une beaucoup plus longue
carrière que le Prince dont nous venons
de parler, tant il est vrai que l'implaca-
ble mort n'épargne personne. Celui dont
je parle est Messire Claude le Peletier,
Conseiller d'Etat ordinaire, Président ho-
noraire du Parlement, Ministre d'Etat :
il avoit été ci-devant Prevôt des Mar-
chands de la Ville de Paris, Président à
Mortier, Contrôleur Général des Fi-
nances, & Surintendant des Postes. Il
est mort dans sa quatre vingt-unième an-
née : depuis quelques années il s'étoit
mis dans la retraite pour n'occuper son
esprit que d'une affaire qui lui paroissoit
la plus importante, c'étoit celle de son
salut : c'est à ce sujet qu'ayant consulté
le celebre Mr. Flechier Evêque de Nis-
mes, ce Prélat digne successeur des Ap-
ôtres écrivit à Mr. le Peletier le 9. No-
vembre 1709. la belle Lettre pour la
consolation de la vieillesse, qui se trou-
vant déjà inserée dans cet ouvrage * me
disoient de la mettre ici.

* Voyez Tome XII page 228.



A D I T I O N.

Dépuis bien du tems les nouvelles du Nord *Nouvelles*
ont si fort varié, donnant la victoire tantôt *du Nord.*
au Czard, & à son Parti, & tantôt aux
Tures,

Turcs, que l'on n'a pû rien sçavoir de positif ; mais voici l'extrait d'une lettre , que l'on cautionne de bon lieu , très vertable ; & sur laquelle on peut faire fond.

Jassy le $\frac{30. \text{ de Juin}}{10. \text{ de Juillet}}$ 1711.

SA Majesté Czarienne ayant heureusement passé le Niester , est arrivée ici hier , où elle a reçu le serment de fidelité que l'Hospodar & l'Armée de Valachie ont prêté entre ses mains : Ce Prince a déjà levé 30000. hommes , en payant cinq Ducats par tête à chacun , & trois Ecus en especes d'appointement par mois : il promet d'en lever encore autant. L'Hospodar & l'Armée de Moldavie a fait la même chose ; & dans cette Armée cy il se trouve plusieurs milles Hongrois qui avoient servis les Confederez. Nos Troupes dans cedit Pays ont défait un grand corps de Tartares , & enlevé 50000. Bœufs & 60000. Moutons , qui avoient été achetés pour les Infideles , qui bien loin d'avancer pour nous faire tête , ont rompus les ponts qu'ils avoient construits sur le Danube. Sa Majesté Czarienne partira d'ici dans deux jours pour se mettre à la tête de son Armée , qui a commencé le Siege de Bender sous le Commandement du Felt Maréchal Beremstoff.

Les dernières Lettres de Mr. le Vice Amiral Greitz portent , qu'il a reçu un renfort de 20. Vaisseaux de Ligne , & de 100. Bâtimens Cosaks. qui le met en état d'aller chercher les Ennemis chez eux. Les Milices

avec

des Princes &c. Septemb. 1711. 233
avec le Détachement de Troupes réglées
qu'on avoit laissé pour la sûreté de cette
Place, ont formé un Camp sous son Canon,
si bien que nous sommes par tout insur-
prenables, & hors d'état de craindre.

Voici deux lettres que nous avons re-
çûes, depuis que l'Article des Pais-Bas
de ce Journal, est imprimé.

A Valenciennes le 10. Août 1711.

VOici, Monsieur, ce que nos Lettres de l'Ar-
mée de Mr. le Maréchal de Villars nous ap-
prennent. L'Armée des Alliez passa une partie
hier à 5. heures du soir l'Escaut sur 3. ponts, le matin
le reste a suivi fort tranquillement. Mr. le Maré-
chal ne sçut leur marche qu'à 8. heures du
soir; ce matin il a envoyé reconnoître, mais
comme ils avoient laissé le Village d'Etrum
garni d'Infanterie & quelques troupes de Ca-
valerie sur la hauteur, il n'en a pû sçavoir au-
cune nouvelle: sur les huit heures du matin
Mr. le Maréchal est monté à cheval avec plu-
sieurs troupes de Cavalerie, on est marché du
côté d'Etrum: il avoit déjà envoyé Mr. Broglio
du matin avec 400. chevaux, comme il a été
dit. On a vû le Camp des ennemis campé sur
deux lignes, leur droite à l'Escaut & la gauche
vers Valenciennes. Ils ont abandonné tous les
postes sur la Sensée, & gardé les trois ponts de
l'Escaut avec une Redoute à Etrum, l'après di-
né ils ont rompu leurs ponts. Mr. le Maréchal
en a fait faire deux, un au Bacque à Benceu,
l'autre au Bacque à Vanne sur la Sensée: il avoit
déjà

*Lettre sur
les nouvelles
de Flandres.*

déjà fait partir l'après midi 500. Grenadiers qui sont passé dans l'inondation pour entrer dans Bouchain crainte de siège. Nous avons fait aussi ce matin 3. ponts sur l'Escaut près de Cambray, qui restent inutiles. Les ennemis aujourd'hui n'ont pas de pain, & ils n'ont point de fourage. Il n'a pas bougé son Camp, parcequ'il attend à quoi se détermineront les ennemis, s'ils restent dans leur poste, il mettra sa droite à l'Escaut à une lieuë de Cambray, & la gauche à Baillancourt. Le Comte de Broglio avec son Corps de reserve passe ce soir la Sensée, pour couper la communication avec Doüay.

Mr. le Maréchal avoit projeté le soir du 7. après avoir fait faire les trois ponts sur la Sensée, de faire passer un Corps de troupes pour couper la communication de Doüay aux ennemis, ce qui n'a pas été exécuté; au contraire les ennemis pendant la nuit ont fait plusieurs ponts à Noyelle & à Denin par où ils ont fait passer un gros Corps de troupes, pour aller à Doüai prendre leur Convoi de vivres, munitions & équipages, ce qui a été exécuté avec toute l'aissance qu'ils pouvoient souhaiter, puisque vers le midi Mr. le Maréchal ayant voulu faire sortir quelques troupes hors de la Sensée, les ennemis sont descendus avec un gros de Cavalerie de la hauteur, & se sont présenté devant nos ponts au Bacque à Vanne, qu'ils ont masqué pendant que leur Convoy passoit. Monsieur le Maréchal s'est contenté de faire charger deux Escadrons des ennemis, qui s'étoient un peu avancé du commencement, qu'on a renversé & fait quelques prisonniers. On ne doute point à présent du siège de Bouchain. Ce matin on y fait encore passer 200 Fusiliers au travers de l'inondation. Notre Armée s'est

des Princes &c. Septemb. 1711. 235
s'est campée aujourd'hui en bordant avec la droite l'Escaut, & la gauche la Sensée, la gauche de la seconde ligne près d'Oisy, & la droite près de Cambrai.

Cette nuit Mr. d'Albergoti s'est posté par delà la Sensée où on fait un Camp retranché pour couper la communication aux ennemis avec Douay. On a fait aussi cette nuit une communication avec Bouchain par l'inondation, qui sera difficile aux ennemis d'ôter. On a fait une Batterie à Etrum pour détruire le Retranchement qui garde le seul pont qui leur reste sur l'Escaut. Je crois qu'on aura de la peine à les en déloger. Quantité d'Officiers Generaux sont allez ce matin à Bouchain par la petite digue qui est dans l'inondation: on y a mis cette même nuit 400. sacs de farine avec quelques autres provisions. Le nouveau Camp qu'on retranche sur la hauteur depuis Marquette au travers du Bacque à Vanne jusqu'à la Riviere de la Sensée, doit estre en état de défense à present. Le travail est soutenu par 36. Bataillons & autant d'Escadrons sur la hauteur: hier à 5. heures du soir Mr. le Maréchal est allé le visiter, mais de là il a renvoyé tout le monde, étant resté avec environ six personnes; & je suis persuadé qu'il veut aller visiter Bouchain.

Au Camp de Paillancourt le 18. Août 1711.

TE vous mandai hier que les Ennemis *Autre Lettre.*
faisoient tout leur possible pour nous ôter la communication de Bouchain. Mr. le Maréchal de Villars prévoyant par la disposition qu'il leur vit faire dans leur Camp pour attaquer le retranchement de cette communication, commanda la nuit passée 1500. Grenadiers & 3000. hommes
de

de pied aux ordres des Officiers Généraux de jour qui étoient de la gauche Mr. Desraing, & de la droite Mr. de Baliviere, mais les Ennemis n'attendirent pas que nos troupes fussent arrivées, car ils sortirent de leur retranchement, qui s'étend jusques au marais de la Sensée, avec quantité de sacs à terre, qu'ils avoient sur des Bateaux : plusieurs se jetterent dans l'eau où il n'y avoit que 2. à 3. pieds d'eau, ils marcherent ainsi droit à nôtre chemin de communication & l'emporterent; les deux Compagnies de Grenadiers des Régimens du Roy & de Picardie, qui étoient à la tête de cet ouvrage, qui finissoit auprès de Bouchain, furent coupées, & obligées de se jeter sous la Ville; mais un Sergent de Grenadiers pendant la nuit leur montra un chemin à travers du marais, & les ramena au Camp : nos ouvrages, par là, demeurent inutiles; je crois même que quand les troupes qui étoient commandées y eussent été, qu'on n'auroit pas pû les soutenir, car les Ennemis venoient avec beaucoup de troupes en bataille, & nous n'avions pour toute ressource que le chemin que nous avions fait, qui pouvoit tout au plus contenir trois hommes de front; de sorte que les Ennemis nous ont coupé la communication avec la Place; laquelle cependant est bien munie de tout ce qu'il faut pour faire une vive & longue résistance. La tranchée a été ouverte devant la Place la nuit du 21. au 22. de ce mois, d'où l'on a fait une vigoureuse sortie qui a fort bien réussi.